

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 26,—	13,20	6,70	2,40
L'ÉTRANGER: 45,—	23,—	13,—	4,50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., locaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Une allocution radiodiffusée du chef du gouvernement français

M. Bidault fait droit aux revendications ouvrières dans le secteur nationalisé

Ces mesures doivent mettre fin aux quelques mouvements de grève qui se poursuivent encore

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Tandis que la flambée des grèves s'étendait lentement, le gouvernement français a arrêté sa réponse aux revendications ouvrières et le président du conseil en a fait connaître les termes hier soir dans une allocution radiodiffusée.

Les augmentations déjà accordées au personnel des entreprises nationalisées et qui représentent environ 5% des salaires actuels ont été entérinées. Elles seront assorties de primes annuelles à la productivité étroitement liées à l'amélioration des résultats obtenus et des économies réalisées dans chaque affaire.

Ces primes, qui ne sont payables qu'à terme, ne pourront excéder 2 à 3% de majoration supplémentaire des salaires.

L'ensemble des charges ainsi créées pour l'Etat gestionnaire des secteurs nationalisés est de l'ordre de vingt milliards de francs français par an. Le secteur privé est invité avec insistance à s'aligner sur le secteur public, mais la dépense atteindrait pour lui près de cent milliards de francs. Parallèlement, le gouvernement s'efforce de porter remède au plus grave des maux qui menacent le monde du travail: le chômage. Certes, la France ne compte guère plus d'une soixantaine de milliers de sans travail, selon les statistiques officielles. Mais le nombre des chômeurs partiels est en nette augmentation en raison du ralentis-

sement de la production dans certaines branches.

Pour porter remède à cette plaie sociale et pallier en même temps à la crise du logement, le gouvernement a mis en chantier un vaste programme de construction d'immeubles et d'habitats. Des prêts à intérêts très bas garantis par l'Etat encouragent les opérations de cette nature. Enfin, pour compléter les améliorations accordées aux salariés, les pouvoirs publics s'efforcent d'encourager la tendance à la baisse constatée dans les prix de certaines catégories de produits, les denrées alimentaires notamment.

Ces différentes mesures, si elles ne vident pas complètement l'abcès du malaise social, auraient du moins pour effet immédiat de mettre fin aux quelques mouvements de grève qui se poursuivent encore.

On espère qu'elles n'auront aucune incidence sur les prix de revient. Cependant, le patronat et les syndicats ouvriers leur ont fait un accueil également réservé et également sceptique.

M. Bidault a souhaité que les conflits sociaux s'achevent ainsi sans vainqueur ni vaincu. «Une seule cause, a-t-il souhaité, doit sortir vaincue de l'épreuve: celle de la violence.»

A une semaine des premiers débarquements de matériel de guerre américain fourni au titre du P.A.M., le prix payé pour obtenir le maintien de l'ordre dans le pays ne semble pas excessif.

INTERIM.

LA VICTOIRE DU FÉDÉRALISME

Il faut marquer d'une pierre blanche la journée d'hier dans les annales de la politique fédérale. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a adopté, en ce qui concerne la réforme des finances, un projet qui fait abstraction de l'impôt direct et qui remet en honneur le système des contingents cantonaux, le seul qui, en accord d'ailleurs avec la constitution, soit compatible avec le maintien du fédéralisme.

Il a fallu pour arriver à ce résultat des années de dure lutte. Pendant longtemps, les prises de position étaient irréductibles. D'un côté, il n'y avait au début qu'une poignée de fédéralistes groupés autour du Comité vaudois d'action pour la réforme du fisc fédéral. De l'autre, il y avait tout l'appareil de l'Etat, et le gouvernement avec le puissant département fédéral des finances dirigé par un socialiste, et les partis, et surtout la tendance générale de l'époque qui va, hélas! à la centralisation. Il y eut même, par la suite, certains grands cantons eux-mêmes qui, pour quelques avantages et quelques commodités, faisaient fi allégrement du principe de la souveraineté des Etats. La disproportion entre les forces était considérable et c'était un peu le combat de David et de Goliath.

Pourtant, de proche en proche, l'idée fédéraliste, l'idée juste, la véritable idée suisse gagna en étendue. Elle pénétra à l'intérieur de cercles, de mouvements, de partis de plus en plus nombreux. Le Conseil des Etats fut alerté, et fidèle à sa mission, sut tenir bon. Il y eut le long divorce des Chambres, puis finalement le projet de conciliation, voté mardi, et qui, sur le point capital qui nous préoccupe ici, donne satisfaction à tous

ceux pour qui le mot de canton n'est pas un terme vain.

Et cette affaire doit être surtout un motif pour les fédéralistes de ne plus désespérer de leur cause, mais d'aller de l'avant quand ils sont persuadés d'avoir raison. Que de fois, la lassitude risque de les gagner, quand ils entendent non pas même leurs adversaires, mais la masse des indifférents leur dire: «Oui, en principe, vous voyez juste, mais vous êtes dépassés par votre temps. Admettez qu'il est plus facile et plus commode de centraliser.» Mais à quel prix? Un prix si coûteux pour le pays qu'il y perdrait ses raisons d'être. Non, il faut se battre sur des positions vraies; l'exemple de la réforme des finances fédérales prouve qu'à partir d'elles, on parvient toujours à vaincre.

Assurément, le projet dit de conciliation, adopté à cette séance par le Parlement, présente quelques différences avec le projet initial des fédéralistes. En particulier, il maintient, vestige de la centralisation, l'impôt sur le capital et les réserves apparentes des personnes morales. Il limite d'autre part à une somme fixe le montant des contingents cantonaux. Tel qu'il est, il met cependant l'accent sur ceux-ci et oblige la Confédération à en finir avec son impôt direct, camouflé sous divers noms depuis une éternité et à en finir par là même avec la faculté de dépenser sans compter.

Aussi convient-il de souhaiter que dans la bataille qui va s'engager désormais devant le peuple, il y ait un front commun de ceux pour lesquels le fédéralisme est l'essentiel. Car, cette bataille, n'en doutons pas, sera vive et les tenants de la centralisation rechercheront à regagner la manche qu'ils ont perdue au Parlement.

René BRAICHET.

M. Eyskens abandonne sa tentative de former le cabinet belge

C'est le baron Carton de Wiart, du parti chrétien-social également, qui est chargé maintenant de cette mission

BRUXELLES, 22 (Reuter). — M. Gaston Eyskens, chrétien-social, jusqu'ici président du conseil, a renoncé à poursuivre ses efforts en vue de constituer le nouveau gouvernement.

Le baron Carton de Wiart, ministre sans portefeuille, également membre du parti chrétien-social, s'est chargé d'une mission d'information sur la constitution du nouveau ministère.

Une déclaration de M. Eyskens...

BRUXELLES, 22 (Reuter). — M. Eyskens ayant abandonné sa tentative de former un gouvernement, a déclaré mercredi après-midi aux représentants de la presse: «M. Henri Carton de Wiart poursuivra sa mission d'information dans l'esprit où je l'avais fait moi-même. Il le fera en accord avec moi. » La situation du pays est des plus critiques. Il est en conséquence absolument normal que le régent, en sa qualité de chef de l'Etat, demande conseil aux ministres qui, en tant que conseil de la couronne, est l'organe consultatif suprême du pays. »

... et de M. Carton de Wiart

BRUXELLES, 22 (Reuter). — Le baron Carton de Wiart a fait mercredi la déclaration suivante: «Le pays devrait revenir dans la voie de la constitution. Pour autant que j'en entre en considération, cela signifie le retour du roi. Les ministres d'Etat ne sont pas seulement des notabilités, mais des hommes d'Etat assermentés, sur l'expérience et la sagesse desquels, le chef de l'Etat s'appuie dans les moments critiques ou sérieux de la vie de la nation.»

Ces ministres d'Etat appartiennent aux trois principaux partis: catholique, libéral et socialiste, et ne sont pas membres du cabinet. Ils forment un corps consultatif aux délibérations du chef de l'Etat dans les moments critiques. Parmi eux se trouvent M. Pierlot, président du conseil durant la guerre, ainsi que M. Spaak, socialiste, ancien président du conseil.

La lettre ouverte de M. Spaak au roi

BRUXELLES, 22 (A.F.P.). — Comme nous l'avons dit brièvement hier, dans une lettre ouverte au roi que publie le «Peuple», M. Henri Spaak demande à Léopold III d'abdiquer en faveur de son fils.

«Mathématiquement, sire, vous avez gagné, déclare notamment M. Spaak. Si l'art de gouverner était une science exacte, votre règne pourrait reprendre et même pourrait-il être heureux. Cependant, on ne doit jamais gouverner avec les uns contre les autres. De plus, la capitale où vous êtes appelé à vivre est contre vous.» «La minorité, poursuit M. Spaak, a le droit absolu, par tous les moyens légaux, d'essayer de modifier la loi et ces moyens légaux sont nombreux et variés. Ils vont de l'opposition parlementaire à la grève générale.»

Et M. Spaak conclut: «Les responsabilités de votre majesté sont immenses: Immense aussi le service qu'elle peut rendre au pays.» «Que votre majesté, dont la politique et le comportement ont été approuvés par la majorité des Belges, se contente de cette victoire, qu'elle nous envoie son fils, qu'elle nous permette de nous grouper autour de lui en ne se souvenant plus que des services que la dynastie a rendus au pays.»

L'AGITATION SOCIALE DANS LA PÉNINSULE

La grève générale décrétée par les communistes italiens a déjà pris fin hier soir

ROME, 22 (A.F.P.). — La grève générale décrétée mercredi matin par la C.G.T. socialo-communiste a pris fin mercredi soir, après que quelques incidents eurent été enregistrés en divers points de la Péninsule, dans le courant de l'après-midi.

Dans la capitale, la circulation a repris normalement et les transports publics ont fait leur apparition. Les piquets de police sont cependant maintenus aux points névralgiques de la ville, aux abords des ministères et des bureaux de l'administration publique et tout autour du Sénat et de la Chambre des députés.

Les incidents qui se sont produits dans l'après-midi se sont soldés par un certain nombre de vitrines brisées et par l'arrestation de quelques individus qui avaient lancé des pierres contre des autobus conduits par des adhérents aux syndicats libres. Plusieurs quartiers de la capitale ont été submergés par des tracts du parti démocrate-chrétien lancés par avion et déclarant: «La loi aura raison de la cinquième colonne bolchévique.»

Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées à Parme, mercredi

après-midi, au cours d'une rencontre entre des manifestants et des forces de police. Il y aurait des blessés également parmi les agents.

Situation tendue dans le nord

La situation demeure quelque peu tendue dans le nord de la Péninsule. A Milan, notamment, des tentatives d'organisation de meetings et de blocage des rues ont été déjouées par la police. Des autos blindées patrouillent dans le centre de la ville, dispersant les attroupements. Les boutiques, les bars et les restaurants sont ouverts. Par contre, la plupart des établissements industriels sont fermés, surtout à Sesto-San-Giovanni, important centre ouvrier de la région milanaise, où la vie sociale est totalement paralysée.

La situation est presque identique dans les autres villes de l'Italie du nord, où des incidents sans gravité ont été enregistrés.

L'ordre le plus absolu règne à Turin où, cependant, le nombre des abstentions dans les usines est très élevé.

Aux championnats du monde de hockey sur glace

La Suisse bat l'Angleterre et devient championne d'Europe

Le Canada remporte la palme, devant les Etats-Unis

(SERVICE SPÉCIAL)

Le titre de champion d'Europe était en jeu dans le match Suisse - Grande-Bretagne qui s'est joué dans l'après-midi, à l'Empress Hall d'Earle Court. Les deux adversaires avaient le même nombre de points et le vainqueur, par conséquent, allait s'adjuger le titre. L'équipe suisse avait les faveurs de la cote car son jeu d'équipe était apparu à tous les connaisseurs comme supérieur à celui des autres équipes. Ces prévisions se sont révélées exactes et c'est par un score éloquent que les Suisses ont remporté le titre de champion d'Europe.

Premier tiers-temps 4-1. Avant le match, les Anglais manquaient de confiance. Ils souffraient du handicap que constituait l'absence de trois bons joueurs blessés au début de la semaine et qui, par conséquent, étaient indisponibles.

Dès le début de la rencontre, les Suisses se mettent à l'attaque et produisent un jeu d'excellente qualité. Ils vont marquer quatre buts au cours de la première période, mais un score double correspondrait mieux à l'allure des opérations. Les Suisses sont, en effet, la plupart du temps dans le camp anglais et les avants britanniques ne parviennent pas à desserrer l'étreinte. Les Suisses sont littéralement déchaînés et leurs actions sont admirablement construites. On ne relève presque pas de fautes ni au point de vue jeu ni au point de vue technique.

A la 17^{me} seconde déjà, Freddy Biele ouvre le score après avoir fourni un magnifique effort personnel. Le même joueur marque un second but à la 4^e minute, en reprenant une ouverture de Reto Delnon. Les nombreux Suisses qui assistent à la rencontre exultent et encouragent leurs favoris. Mais deux minutes plus tard, les Anglais descendent et Ken Nicholson parvient à loger le puck au bon endroit. Les Suisses continuent à dominer, si bien qu'à la 10^{me} minute, sur passe de Handsechin, Uli Poltera porte la marque à 3 à 1 et le même joueur marque encore cette fois sur passe de Trepp.

Second tiers-temps 3-2

Au début du second tiers-temps, les Suisses continuent à faire montre de plus de méthode et d'homogénéité. D'autre part, leur jeu de croise est sensiblement meilleur que celui des Britanniques. Ces derniers paraissent

fatigués. L'arrière anglais Tuck Syme reçoit un coup sur sa cheville blessée et, naturellement, il ne peut plus fournir les mêmes efforts que les avants suisses. A la 6^{me} minute, les Suisses augmentent leur score au moment où deux Anglais et un Suisse sont pénalisés. Handsechin prend son shot sur la ligne bleue et bat le gardien britannique.

(Lire la suite en 9^{me} page)

LES TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL

Revision du code pénal et sécurité de l'Etat

Où le communiste Vincent fait s'esclaffer la salle

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Mercredi matin, le Conseil national a consacré plus de deux heures à l'examen des divergences qu'ont fait naître les décisions du Conseil des Etats relatives au projet de loi sur le vote des citoyens en séjour. Il s'agit, rappelé-le, de permettre à des citoyens qui, pour une raison ou pour une autre, sont absents de leur domicile politique le jour d'une élection ou d'une votation fédérale, d'accomplir leur devoir civique. Sur un point, les deux Chambres sont d'accord. Elles admettent l'une et l'autre le «vote anticipé», soit le droit, pour un électeur qui doit s'absenter, de pouvoir déposer son bulletin deux jours avant l'ouverture du scrutin, ou encore de voter d'avance par anticipation dans la commune où il séjourne temporairement, qui fera parvenir son bulletin à sa commune de domicile.

Le Conseil national propose en outre le vote par correspondance, comme cela s'est fait, sans inconvénient, pendant le service actif pour les hommes sous les drapeaux. Les Etats s'opposent à cette procédure et, avec eux, une petite minorité de la commission, pour des raisons qui ne sont guère convaincantes, il faut le dire. On semble redouter surtout que le secret du vote ne soit plus aussi bien assuré. Toutefois, à une très forte majorité, les députés du peuple ont maintenu leur première décision en faveur du vote par correspondance.

Le vote des saisonniers nous a valu un assez long débat. Pour finir, l'article qui tend à régler ce cas est renvoyé au Conseil fédéral. Nous en parlerons donc lorsque le gouvernement aura donné son avis à ce sujet.

La revision du code pénal
La Chambre a pu aborder ensuite la revision du code pénal suisse. Cette

œuvre législative qu'on nous présentait comme la merveille des merveilles, le dernier mot de la science juridique suisse, un instrument de progrès sur les anciens codes cantonaux, s'est révélée assez défectueuse à l'usage. Les articles concernant les délits commis par la voie de la presse ont donné lieu, en particulier, à une jurisprudence qui conduisait tout doucement à une intolérable limitation de la liberté de la presse, pourtant garantie par la constitution.

Mais il y eut autre chose qui incita le Conseil fédéral à remettre sur le métier une partie de l'ouvrage.

Les événements de Tchécoslovaquie, en février 1948, firent apparaître que les dispositions sur la protection de l'Etat semblaient bien faibles pour garantir l'ordre constitutionnel contre les entreprises d'une minorité qui avait eu, fort habilement, s'infiltrer à tous les postes importants et escamoter les libertés publiques, le moment venu et avec l'appui de l'étranger.

A l'époque d'ailleurs, ce furent les Chambres elles-mêmes qui demandèrent au Conseil fédéral de ne pas atténuer les mesures prises pour la protection de l'Etat en vertu des pouvoirs extraordinaires, mais de les renforcer. Pour l'essentiel, il s'agit maintenant de faire passer les dispositions exceptionnelles dans le droit ordinaire.

A l'appui des propositions gouvernementales, le rapporteur français de la commission, a déclaré, en particulier, en ce qui concerne la protection de l'Etat: «Pour nous, la démocratie est inconcevable sans droits individuels étendus, reconnus et sanctionnés par l'Etat. Elle l'est aussi sans une organisation permettant aux citoyens d'intervenir directement et librement dans la vie publique. Notre république mérite bien son nom. Elle est véritablement la chose de tous. Nous tenons,

par-dessus tout, à lui conserver ce caractère.»

Nous estimons que nos principes démocratiques ont fait leurs preuves, qu'ils sont généraux et tutélaires. Ils sont incorporés à notre personnalité politique. Ils méritent d'être défendus contre leurs destructeurs, par la lutte des idées d'abord, puis par les moyens répressifs lorsque, sortant des cadres de la discussion idéologique, ces destructeurs passent aux actes pour user d'autres armes que le suffrage universel, vote largement ouvert, permettant toutes les innovations dans la légalité. D'où la revision proposée.

Le communiste Vincent n'est pas d'accord!

Aussi, n'est-on pas surpris de voir monter à la tribune, comme premier orateur — et le bonhomme mérite ce titre, car il manie les arguments avec une habileté digne d'une meilleure cause — le kominformiste numéro 1, M. Vincent.

M. Vincent se plaint amèrement. Sans preuve, sans le moindre indice, le Conseil fédéral n'a-t-il pas accusé cet angélique parti du travail de s'être mis sous la coupe idéologique du communisme international, d'applaudir à tous les succès des «démocraties populaires», d'approuver les déclarations d'un Thorez affirmant que les «masses travailleuses» ne résisteraient pas aux troupes rouges si elles s'avaient de les libérer du joug capitaliste?

(Lire la suite en 9^{me} page)



Voici notre grand argentier, M. Nobs, en conversation avec M. Henri Perret, conseiller national du Locle. L'expression de M. Nobs montre que celui-ci n'est pas du tout satisfait du vote des Chambres au sujet du projet financier.

L'INGÉNU VOUS PARLE... LES ROIS

«Il retarde un peu, il est légèrement piqué, cet Ingénu, s'écrie M. Chagrin. Nous parler des rois à la fin de mars quand c'est au début de janvier qu'ils ont été tirés!»

Tirés de la galette, oui, ces rois traditionnels et éphémères que, sous l'aspect d'une fête, le sort désigne à une joyeuse tablée, et qui déposent bien vite leur couronne de carton pour l'oublier jusqu'à l'année suivante. Mais des rois véritables, ceux qui sont montés sur le trône en vertu de prérogatives dynastiques sinon du droit divin, combien en est-il qui ne sont tirés aujourd'hui ni d'embaras ni de l'œil? Comptons ceux qui jouissent encore dans leur pays des honneurs de leur rang et de l'affection de leur peuple. Celui d'Espagne, ni celui d'Italie, ni celui de Yougoslavie ne figurent parmi eux. Quant au roi des Belges...

A force d'être témoin d'événements déconcertants, on perd le pouvoir de s'étonner de rien. La question royale en Belgique tient le monde en haleine depuis si longtemps! Rentrera-t-il? Rentrera pas? Les paris sont ouverts. Le problème doit être résolu par un plébiscite: le peuple se rend aux urnes, les jeux sont faits, rien ne va plus. Et voilà que le peuple s'est prononcé. En vertu d'un principe essentiel de la démocratie, la minorité doit se soumettre au verdict de la majorité. Donc le roi va rentrer... Mais non: il faut encore attendre l'arbitrage du parlement. Entre temps le cabinet démissionne. Le parlement serait-il dissous? On le dément, mais que valent les démentis officiels? Et voilà de nouvelles menaces: les

mineurs se mettent en grève. Rentrera-t-il? Rentrera pas? Les paris se rouvrent.

«Heureux comme un roi!» Hélas! le métier de roi n'est pas de tout repos aujourd'hui. L'a-t-il jamais été? Henri III, Henri IV assassinés, Charles le décapité, Louis XVI quillotiné, voilà qui n'est guère fait pour encourager les candidats à la profession.

Le pis pour eux, c'est qu'ils deviennent de plus en plus nombreux ceux qui pensent qu'aujourd'hui les rois sont des personnages anachroniques. Avec quelle facilité on prend son parti de ne plus voir en eux que des figures de légende ou des héros de contes de fées! Pourtant que serait l'histoire de France si la république avait été proclamée sous Clovis, s'il n'y avait pas eu de Louis IX pour rendre la justice sous un chêne, d'Henri IV pour promettre à chacun de ses sujets la poule au pot, voire de Louis XIV pour illuminer tout un siècle de la gloire d'un roi-soleil?

Il est vrai que les rois d'aujourd'hui, qui régissent et ne gouvernent pas, ont perdu beaucoup de cet éclat qui leur valait autrefois sinon toujours l'amour, du moins l'admiration de leur peuple. Un roi constitutionnel n'est plus qu'une moitié de roi: mais un roi en veston et en chapeau mou n'en est plus que l'ombre.

Si bien qu'il est proche peut-être le temps où les contes qu'on écrit pour les enfants commenceront par cette phrase: «Il était une fois un président du soviet suprême...»

L'INGÉNU.

EN QUATRIÈME PAGE:

Du côté de la campagne par Jean de la Hotte

EN SEPTIÈME PAGE:

Coup d'œil sur le Salon de Genève par R. Br.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Italo Scitro de construire une maison d'habitation avec un magasin au chemin des Valangines...

COMMUNE du PAQUIER MISES DE BOIS La commune du Paquier vendra samedi 25 mars 1950, de 14 heures...

IMMEUBLES On cherche à acheter, dans le Jura neuchâtelois ou à la campagne, immeuble avec petit magasin d'épicerie...

TELETRANSACTIONS OFFRE A VENDRE à Chaumont UNE GRANDE MAISON NEUVE dix-douze chambres tout confort...

MAISON DE VACANCES sept chambres meublées, vue imprenable, libre tout de suite.

TELETRANSACTIONS S. A. 2, faubourg du Lac Tél. 5 37 82

A VENDRE A PESEUX PETITE MAISON LOCATIVE La maison rurale du Temple 5, à Pesieux (trois logements de deux chambres chacun) est à vendre...

VILLA propriété de 1200 m², comprenant : bâtiment de cinq pièces, dépendances, jardin, verger, confort, vue étendue...

BELLE MAISON de vacances avec garage, eau, électricité, téléphone. Situation et vue magnifiques. Accès facile.

CHALET ancien avec un logement. Prix : 15.000 fr. - Ecrire sous P 2670 V Publicitas, Vevey.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA SONATE PATHÉTIQUE

— Mon vieux, je suis convaincu que, pour l'instant, tu ne laisses crever d'ennui. Tu ne peux passer tes journées enfoui dans tes coussins, avec la seule compagnie du Prince Bleu...

A VENDRE Vignes de Praz - Boudry Maison moderne de deux logements bâtie en 1947

Les amateurs de la maison ou de parcelles de vignes sont priés de se trouver sur place, samedi 25 mars, dès 13 h. 30.

A vendre à Colombier MAISON d'habitation, deux appartements, verger en plein rapport...

d'habitation, deux appartements, verger en plein rapport, située au bord du lac, en bordure de la route cantonale (arrêt du tram)...

DOMAINE d'environ 20 hectares en un mas. Convient pour séjour et placement de fonds.

On cherche à acheter pour époque à convenir, en 1950 ou 1951, une VILLA de cinq ou six pièces avec jardin ou verger...

CHAMBRES Jolie chambre au soleil, dans le centre, bains, central. Téléphone après 18 heures au 5 14 76.

Belles chambres meublées, dont une indépendante, tout confort, soleil, bains, Champ-Bougin 36, 3me, à droite.

CHAUMONT A LOUER, à cinq minutes de la station, dès le 15 mai, LOGEMENT DE WEEK-END séparé du rural, de cinq pièces et remise, avec eau, électricité, four et poêles.

Brasserie-Restaurant-Tea-Room à louer pour le 30 juin 1950, dans importante localité (industrielle) du canton de Neuchâtel.

Commissionnaire Maison de la place demandée, pour le 15 avril, jeune homme libéré des écoles. Se présenter à la maison Antoine, fleuriste, Concert 6.

Jeune fille cherche chambre meublée, au centre. Adresser offres écrites à E. A. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement ancien, quatre-cinq pièces cherché par ménage sans enfants. Adresser offres écrites à L. C. 895 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Colombier ou à Bôle, un appartement de quatre ou cinq chambres. Eventuellement échange avec un appartement de quatre petites chambres.

On cherche pour personne seule et tranquille, logement de trois chambres, si possible au nord de la ville, ou environs immédiats. Ça échéant on préférait centre hyppothèque montant à convenir. Ecrire sous S. T. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Colombier ou à Bôle, un appartement de quatre ou cinq chambres. Eventuellement échange avec un appartement de quatre petites chambres.

On cherche à louer, à Colombier ou à Bôle, un appartement de quatre ou cinq chambres. Eventuellement échange avec un appartement de quatre petites chambres.

DEMANDES A LOUER

Jeune fille cherche chambre meublée, au centre. Adresser offres écrites à E. A. 885 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement ancien, quatre-cinq pièces cherché par ménage sans enfants. Adresser offres écrites à L. C. 895 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Colombier ou à Bôle, un appartement de quatre ou cinq chambres. Eventuellement échange avec un appartement de quatre petites chambres.

On cherche pour personne seule et tranquille, logement de trois chambres, si possible au nord de la ville, ou environs immédiats. Ça échéant on préférait centre hyppothèque montant à convenir. Ecrire sous S. T. 891 au bureau de la Feuille d'avis.

Région Auvernier - Cortaillod On cherche pour septembre APPARTEMENT de trois ou quatre pièces, confortable, bien situé, dans maison ancienne ou moderne.

OFFRES D'EMPLOIS ON CHERCHE pour laboratoire industriel jeune fille de 15 à 18 ans, sérieuse, propre et consciencieuse...

L'ASILE CANTONAL POUR FEMMES AGÉES DE LA CHAUX-DE-FONDS demande une GARDE-MALADES avec participation ménagère. Diplôme pas exigé.

Clinique de montagne cherche cuisinière expérimentée, ayant de bonnes références. Faire offres avec certificats et photographie sous chiffres P 10235 N, à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Je cherche pour le 15 avril, JEUNE FILLE de 17 à 18 ans, propre et honnête, pour aider à tous les travaux du ménage. Vie de famille et bons soins. Gages à convenir.

CHAUMONT A LOUER, à cinq minutes de la station, dès le 15 mai, LOGEMENT DE WEEK-END séparé du rural, de cinq pièces et remise, avec eau, électricité, four et poêles.

Commissionnaire Maison de la place demandée, pour le 15 avril, jeune homme libéré des écoles. Se présenter à la maison Antoine, fleuriste, Concert 6.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

Jeune famille romande, habitant Zurich, ayant deux enfants (2 et 3 ans), cherche une JEUNE FILLE (pas en dessous de 18 ans) pour aider au ménage.

KRAUER, mécanique cherche

FAISEURS D'ÉTAMPES

qualifiés, pour étampes industrielles. Faire offres écrites, avec copies de certificats.

Clinique cherche femme de chambre-lingère expérimentée, présentant bien et pouvant répondre au téléphone.

Importante maison de la branche métallurgique cherche une INFIRMIÈRE D'USINE DIPLOMÉE pouvant tenir la comptabilité (système Ruf) de la caisse maladie à côté de ses fonctions d'infirmière.

Pour la vente aux particuliers de nos appareils ménagers très connus et pour celle d'un article sensationnel concernant chaque famille, nous cherchons un vendeur de première force en qualité

d'AGENT EXCLUSIF

pour le vignoble et le Val-de-Travers. Nous exigeons une parfaite connaissance de la vente, une bonne présentation et des références de tout premier ordre.

VENDEUSE Nous cherchons une bonne vendeuse. Offres détaillées avec présentations et copies de certificats sous chiffres D. O. 889 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour entrée à convenir, FILLE OU GARÇON pour travaux de maison, cuisine et office, ainsi qu'une FEMME DE CHAMBRE pour hôtel.

Dans ferme moderne on demande un jeune homme pour aider aux travaux de campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

berger et tenancier pour la montagne de la Baronne pour l'année 1950. Port septante génisses et quatre vaches.

Je cherche pour tout de suite un bon ébéniste pour la réparation d'antiquités. - Ph. Vernot, Fontaine-André 13, Neuchâtel.

On cherche une JEUNE FILLE parlant l'allemand et le français, pour le magasin et le tea-room, Boulangerie Meyer, Monruz No 19. Tél. 5 46 31.

Sommelière trouvant bonne place dans bon restaurant au centre de la ville. Ecrire sous N. A. 890 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de transports de la place cherche, pour camion «Diesel», un bon chauffeur sérieux. Adresser offres écrites à P. O. 838 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon prince, il décréta : - J'enverrai demain reconnaissance, avec mission de régler les détails de l'affaire. Claude, fébrile, chassa le Prince Bleu, qui, avec sa grâce et sa majesté accoutumées, reposait à sa place favorite...

— Lorsque Mme Larnac rentra chez Bertranne de Tessé, Claude l'accueillit avec une tendresse qu'il n'avait jamais encore montrée. - Quelle réponse m'apportez-vous ? Bonne ou mauvaise ? Parlez sans plus tarder, je vous en prie ! - Bonne ! répliqua-t-elle, en agitant son plumet d'un air triomphant.

— Lorsque Mme Larnac rentra chez Bertranne de Tessé, Claude l'accueillit avec une tendresse qu'il n'avait jamais encore montrée. - Quelle réponse m'apportez-vous ? Bonne ou mauvaise ? Parlez sans plus tarder, je vous en prie ! - Bonne ! répliqua-t-elle, en agitant son plumet d'un air triomphant.

On cherche pour entrée immédiate

menuisier expérimenté, pour les machines et l'établi. Adresser offres écrites à E. O. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour TRAVAUX DE BUREAU personne qualifiée, trois-quatre après-midi par semaine. Offres avec présentations sous A. C. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 28 avril, une sommelière capable, parlant l'allemand et le français.

Jeune fille parlant l'allemand et le français pour le service et aide au buffet. Jeune cuisinière ou jeune fille sachant très bien cuisiner. Pour le 20 avril, une JEUNE FILLE pour aider à la cuisine et au restaurant-tea-room à Locle.

DEMANDES D'EMPLOIS Employé de bureau 28 ans, Suisse allemand, avec diplôme de l'Ecole de commerce et un an de pratique en qualité d'aide-comptable.

Les démarches concernant la déclaration d'impôt direct 1950 ainsi que recouvrements, gérances, facturation, etc., sont entreprises par un employé qualifié en dehors de ses heures.

Jeune fille de 18 ans ayant suivi trois ans l'Ecole de commerce, dont deux en Suisse allemande et un en Suisse romande, cherche place dans

BUREAU COMMERCIAL Offres sous chiffres G. 10345 Publicitas S. A., Granges

JEUNE FILLE de 16 ans, élève de l'école secondaire, désireant poursuivre ses études en automne, cherche place de volontaire dans famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

Deux jeunes gens cherchent places, l'un en qualité de sommelier l'autre de VENDEUR dans magasin. Libre tout de suite. André Cachelin, rue Saint-Blaise 16, la Chaux-de-Fonds

Sommelière sachant les deux langues, bonnes références, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à L. C. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE âgée de 18 ans cherche place dans petit ménage à la montagne pour secourir la maîtresse de maison. Parle l'allemand et le français. Adresser les offres à Mile Hedy Scheurer chez Mme Danzer, les Hauts-Geneveys. Téléphone 7 11 35.

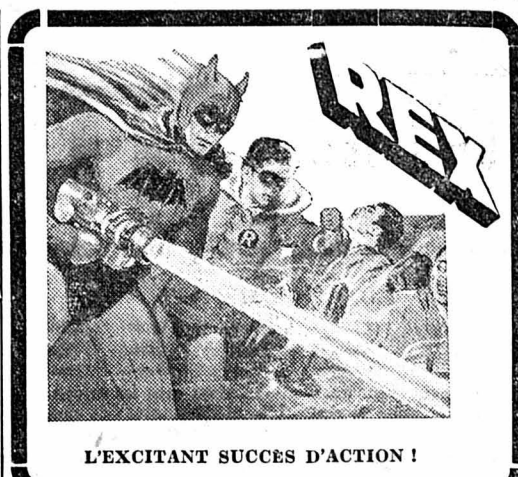
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, la famille de Madame FRITZ NUSSBAUM, à Dombresson, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes et les sociétés qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de Monsieur Henri BORGEAUD remercie toutes les personnes qui l'ont entourée et qui ont fleuri leur cher disparu. Un merci spécial à Monsieur le pasteur Hemmeler pour ses paroles pleines de consolation ainsi qu'à Monsieur le Dr Urech.

bitude de recevoir de telles boutades, elle se contenta de sourire : - Quand il s'agit de te complaire, mon cher petit, je me découvre des ressources ignorées. - Mais... mais... comment expliquerons-nous ensuite l'absence d'invités ? - Une soirée peut se décommander au dernier moment. Pour que la virtuose ne perde pas son cachet, je la prierais d'exécuter pour moi seule les morceaux que tu as choisis.

Pour la première fois, depuis longtemps, un fugitif sourire éclaira le visage émacié. - Pauvre tante ! Vous qui avez horreur de la musique, vous allez vous imposer une longue séance de classiques. - Je tricoterai et puis... et puis... je couperai la pénitence d'un thé avec des gâteaux.

Ce ne sera que juste, convint le neveu, et je veillerai avec Sophie à ce que la compensation soit copieuse et de choix. Mme Larnac se poudra le menton et pensa : « Dans ce cas, je ne mangerai pas avant, ce sera au moins l'économie d'un diner. » Georges avait assisté à la conversation sans y prendre part. D'un œil aigu, il surveillait Claude, notait l'intérêt manifesté par celui-ci. Un regard à son bracelet montre lui prouva que l'heure sacrée de la piquette était passée, sans que le malade songeât à réclamer. (A suivre)



On demande sommelière présentant bien, connaissant le service de table et si possible deux langues. Adresser offres écrites à Z. B. 804 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un ouvrier tailleur pour grandes pièces, consciencieux, capable. Travail moderne très soigné. Salaire tarif I.T. S'adresser à G. Aubry, tailleur, faubourg du Lac 29.

Je cherche à acheter d'occasion une JUMELLE S'adresser : Temple 6, 1er étage, Pesieux, ou téléphoner après 19 heures au 6 11 30.

Achat Bijoux et argenterie usagés Brillants H. Vuille vis-à-vis Temple du bas

On demande à acheter d'occasion, pour enfant, TRICYCLE, AUTO ou DRAISINE Tél. 5 39 38

On achèterait un bon piano (noir ou brun) un salon de style un petit bureau ancien (ou copie)

REMERCIEMENTS Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie, la famille de Madame FRITZ NUSSBAUM, à Dombresson, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes et les sociétés qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de Monsieur Henri BORGEAUD remercie toutes les personnes qui l'ont entourée et qui ont fleuri leur cher disparu. Un merci spécial à Monsieur le pasteur Hemmeler pour ses paroles pleines de consolation ainsi qu'à Monsieur le Dr Urech.

OUVERTURE
DE SAISON

B. Burkhardt
Rue du Seyon - Tél. 5 25 47

MODES

Modèles de Paris

MESDAMES !

Ne dites pas, je vais
chez le tailleur pour
mon nouveau costume.



Sans hésiter dites :
Je vais chez

ECLUSE 9
Tél. 5 51 36 Neuchâtel
Satisfaction - Bien-être - Bonheur

HAUTES MODES

MARIE MULLER

Beaux-Arts 13, rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL

vous offre ses jolis
modèles de printemps

TRANSFORMATIONS

S. Schrepfer
FOURREUR

a créé pour vous,

Madame,

toute une gamme d'éto-
les, de capes et de garni-
tures d'un chic parfait

Réveil
du printemps

par un
modèle
1950

Modes JANE

Epancheurs 11
(entresol)
Tél. 5 32 70

Le rêve de chacun :
conserver ou retrouver

JEUNESSE ET SANTÉ

Pour le réaliser pratiquez la
respiration hindoue

et la

gymnastique harmonique

Mme DROZ-JACQUIN
PROFESSEUR
Rue Purry 4 Neuchâtel
Téléphone 5 31 81

Un Costume tailleur
sur mesure

FAIT TOUJOURS PLAISIR

Adressez-vous à la

Coopérative
du vêtement

Grand-Rue 6, 1er étage

Madame Voici

Le Printemps

Cette année, le printemps a cru bon, à diverses reprises, de glisser son nez entre deux nuages ou deux rayons de soleil. Et personne, certes, ne lui en a voulu. Au moment où j'écris ces lignes, il est là, qui guigne à la fenêtre et s'épanouit en fleurs aux couleurs vives dans un vase sur ma table. ♦ Les femmes qui, au début de l'hiver, avaient retrouvé avec délices leurs fourrures et leurs amples manteaux, les rejettent dédaigneusement en songeant au petit tailleur fantaisie qu'elles inaugureront au prochain beau jour de printemps. ♦ Par curiosité, j'ai vagabondé à travers les articles qu'on publie ces temps sur la mode. Et que n'écrit-on pas à son sujet ? ♦ Ce fut une promenade pleine d'imprévus, de contradictions et même de poésie. Tout, ou à peu près tout, se portera ce printemps, telle fut ma première constatation. La richesse et la variété des tissus est immense. Glacés, fluides ou sauvages, ils permettent à la mode d'être féérique. ♦ Que vous soyez blondes, brunes ou rousses, ne craignez pas de ne pouvoir porter la couleur à la mode, elles le sont toutes. Il y a la gamme des verts, avec parfois quelques notes orangées, le bleu matelot ou le bleu porcelaine, le gris, le jaune, le rouge, le violet, le rose ; certaines appellations vous mettent l'eau à la bouche : couleur café glacé ou croissant chaud. ♦ Toutes les lignes se rencontreront au hasard des corps féminins. Vous pourrez ainsi croiser un champignon — jaquette très ample sur une jupe droite — un jet d'eau — toute la fantaisie jaillissant du corsage. On découvre encore les lignes en A ou en V et celle dite pyramidale. Mais là, je vous avoue humblement n'avoir aucune idée de ce

Ouverture
de saison

MODES

Mme B. DURST

PLACE PURRY 7
au 1er étage



MODES
Pour
votre
beau
chapeau...
Marquerite
NEUCHÂTEL
GRAND-RUE 8

Nouveautés du printemps



SACS DE DAMES

Élégance et qualité

BIEDERMANN

FABRICANT

NEUCHÂTEL

que cela peut donner ! Il existe également la ligne « chauve-souris » et une autre baptisée « gerbe ». Quand je vous disais que tout cela était plein de poésie. ♦ Les chapeaux ont toutes les formes imaginables, mais sont petits, coquets, souvent coquins. Les accessoires, devenus quasi indispensables, sont pleins d'originalité et de fantaisie. N'a-t-on pas vu un ravissant petit bouquet de radis roses au revers d'un tailleur gris ? ♦ Brusquement, tous ces détails, toutes ces descriptions, cette nomenclature d'étoffes et de trouvailles de couturiers, tout cela ainsi que les conseils pour ma ligne ou pour mon menton, prodigués généreusement par cette littérature, me lasse. ♦ J'enfile prestement ma vieille veste de l'an passé, mes souliers de marche et je pars à grands pas vers la forêt. ♦ Un vrai soleil de printemps éclate dans un ciel au bleu encore tendre. Le sol est couvert

de feuilles mortes, mais on ne voit que les fleurs roses, jaunes ou bleues semées un peu partout par un printemps exubérant et sans méthode qui oublie de vêtir les branches noires et tordues des arbres. Mais on ne peut exiger de lui qu'il pense à tout et, du reste, les bourgeons sont là et le soleil aura tôt fait de leur ouvrir les yeux. Les oiseaux, eux, sont au rendez-vous et ont déjà repris leurs petites habitudes autour de la fontaine. Là, entre les grands chênes, des taches de mousse fraîche sont prêtes à recevoir les gros œufs bariolés du lapin de Pâques. Dans ce frais décor, on imagine aisément d'élégantes jeunes femmes se promenant entre les arbres, vêtues des chauds manteaux et des tailleurs pleins de fantaisie que la mode a créés pour le printemps.



Votre prochaine
permanente...

Succès garanti... avec nos
différents appareils
Dernière nouveauté
« FLUID WAVE JAMAL »

Coiffure « Roger »

Moulin Neuf

Tél. 5 29 82

La plus subtile élégance est
celle d'un visage soigné par

EDWIKHA
HANESCHKA

Esthéticienne

Institut de beauté

NEUCHÂTEL

Concert 4 (entresol) Tél. 5 19 51

Le modèle exclusif
vous est offert par

R. M. Cornaz

SALON DE MODES



Seyon 3 - Neuchâtel - 1er étage



Mesdames,

Pour votre élégance !

Erès-Corsets

Mme L. ROBATEL
CORSETIÈRE SPÉCIALISTE

Chavannes 3 - Tél. 5 50 30
NEUCHÂTEL



INSTITUT DE BEAUTÉ

Luce

Mme N. BARBEY
esthéticienne diplômée

13, Evole

Tél. 5 38 10

Sacs de dames

élégants et pratiques

en cuir
en reptile
en tissus

Jacques Gutzler &
CUIRS ET PEAUX

Hôpital 3

Neuchâtel

C'est un accessoire :

FLEUR
GALON
COLLIER

du
J.
C.
H.
R.
I.
S.
T.
E.

bouton
D'OR
PASSEMENTERIE

NEUCHÂTEL

qui souligne, Madame, le charme
de votre élégance

DU COTÉ DE LA CAMPAGNE

A propos du prix de vente des œufs

Des décisions qui ne satisfont ni le producteur, ni le consommateur

Dès que le printemps pointe à l'horizon, la question du prix des œufs fait l'objet d'abondants commentaires et des décisions sont prises qui ne satisfont ni le producteur, ni le consommateur. Dame poulette fait ainsi les frais, sans le savoir, d'une lutte ouverte entre l'un et l'autre.

Où en est la situation à l'heure actuelle et que faut-il en penser? Tel est le sujet de la petite enquête que nous venons de mener discrètement dans divers milieux intéressés directement à la production des œufs.

Rappelons tout d'abord que cette dernière varie considérablement d'une saison à l'autre. Elle est très forte au cours des derniers mois d'hiver, elle est presque nulle à d'autres périodes de l'année. Il s'ensuit que le prix de vente des œufs varie lui aussi.

Or, nous vivons actuellement une période de forte production et le service fédéral du contrôle des prix, au milieu de février décida de baisser le prix de vente des œufs sur les bases suivantes: 25 centimes pour les œufs fournis aux détaillants, 26 centimes pour les œufs vendus au détail (un supplément de 2 c. pouvant être prélevé pour les œufs à gôber).

Les producteurs alléguant les prix encore trop élevés de certains fourrages, et une trop forte importation, se sont d'emblée opposés à cette baisse. Des protestations se sont élevées dans tout le pays.

Pour sa part, l'assemblée des délégués des coopératives pour l'utilisation des œufs a protesté contre la nouvelle réduction des prix et a décidé de demander au chef du département de l'économie publique de reconsidérer la question. Une commission, composée de parlementaires et de spécialistes, aurait déjà été constituée, apprend-t-on de bonne source, pour examiner la question avec M. Rubattel.

Une mesure justifiée?

Nous comprenons fort bien, pour notre part, le mécontentement des producteurs et nous savons pertinemment qu'il est plus facile de baisser les prix que de les augmenter. Nous n'ignorons pas non plus que les produits employés pour nourrir les volailles, s'ils ont subi une certaine baisse, sont encore élevés.

Dans ces conditions, nous nous demandons si une baisse du prix des œufs était indiquée et justifiée?

Nous répondrons à cette question en consultant les statistiques qui nous apprennent entre autres ce qui suit:

Pendant les sept années qu'a duré le rationnement, les œufs ont été payés par le consommateur 34 à 35 centimes pièce. Lorsque le rationnement fut aboli, en 1946, une entente entre tous les intéressés était intervenue en ce sens qu'aux périodes de pointe les prix diminueraient tandis qu'ils seraient majorés lorsque la production serait faible.

Signalons à ce propos qu'au printemps dernier, le prix des œufs qui était descendu à 20 centimes fut relevé de 2 centimes en avril déjà et cela d'entente avec le commerce et les consommateurs. La hausse continua jusqu'en septembre, époque à laquelle les œufs atteignirent le prix de 25 centimes.

Nous ne pensons pas que la situation présente soit sensiblement différente de celle de 1949. La baisse intervenue récemment a donc un caractère saisonnier. Quant aux importations d'œufs, il convient de préciser qu'elles ont été plus faibles en décembre et en janvier que celles de la période correspondante de l'année précédente; elles ont atteint 14,448 quintaux en décembre 1948 et 8281 en janvier (6604 en 1949).

Jean de la HOTTE.

A propos de la vente du lait dans les établissements publics

Le public, en général, ignore que le problème de la vente du lait dans les cafés et les restaurants fait l'objet d'une étude approfondie de la part du service fédéral de l'hygiène publique. Celui-ci se préoccupe, d'une part, de trouver le moyen d'augmenter et de généraliser la consommation du lait dans les établissements publics et, d'autre part, de garantir aux consommateurs une boisson saine.

Dans ce but, le dit service se propose de réviser l'article 73 du manuel des denrées alimentaires en prévoyant notamment:

A l'exception du lait spécial, le lait qui est mis dans le commerce comme boisson pour être consommé immédiatement sans avoir été préalablement bouilli (lait pour les écoliers, restaurants et les hôtels aux sportifs, etc.) ne peut être mis en vente que pasteurisé. Les entreprises importantes doivent utiliser pour la pasteurisation des appareils qui ont fait leurs preuves et qui doivent être

pourvus de thermomètres-enregistreurs. Les courbes enregistrées doivent être tenues à la disposition des organes officiels compétents.

Les petites entreprises qui ne disposent pas d'appareils spéciaux doivent tenir un contrôle précis de la durée de la pasteurisation, de la température et des quantités de lait traitées.

Une opposition

Ce projet d'emblée a dressé contre le Service fédéral de l'hygiène publique la Société suisse des cafetiers. Celle-ci, en effet, estime que tant que la pasteurisation du lait ne sera pas généralisée, il n'est pas indiqué de l'imposer aux seuls établissements publics disposant des installations nécessaires. D'autre part, les cafetiers et les restaurateurs s'opposent à une nouvelle intrusion de l'Etat dans l'économie privée et ils ne sont pas d'accord de supporter les frais importants qui leur seraient imposés par l'application des mesures envisagées par les autorités.

J. de la H.

LA VIE RELIGIEUSE

Pour l'observation du dimanche

On nous écrit:

C'est à Bâle qu'a eu lieu cette année, les 13 et 14 mars, l'assemblée générale de la Société suisse pour l'observation du dimanche. Elle était présidée par le pasteur O. Moppert, assisté du pasteur Emmanuel Christen, de Genève, secrétaire pour la Suisse romande.

La session débuta par une conférence du professeur Eichrodt sur la différence entre le sabbat juif et le dimanche chrétien, ce dernier étant situé sur un plan supérieur et tout autre.

Les travaux proprement dits se dérouleront mardi dans une des salles du Munsterhof qui est comme le quartier général de l'Eglise bâloise. Les délégués des sections cantonales y présenteront des exposés sur ce qui est au vu de l'observation du dimanche. A Genève, on s'est occupé en particulier des ventes paroissiales, afin d'arriver à ce qu'elles aient lieu un jour ouvrable plutôt qu'un dimanche. Dans le canton de Vaud, on cherche l'appui du corps enseignant pour rendre la jeunesse attentive à l'importance d'une meilleure observation du dimanche. A Neuchâtel, on se préoccupe de la fermeture des magasins pendant les dimanches de l'Avent (décembre).

Cette dernière question est à l'ordre du jour dans la plupart des cantons. Un progrès réjouissant a été réalisé à Zurich où, à la suite d'une votation populaire, une nouvelle loi cantonale est entrée en vigueur stipulant la fermeture des magasins aux dimanches précités. Chacun s'y est adapté sans difficulté et le commerce n'en a pas souffert. Dans plusieurs autres cantons, Argovie, Schaffhouse, Thurgovie, etc., des efforts sont entrepris dans le même sens, mais se heurtent encore à des oppositions. L'assemblée a décidé de demander à la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse d'inviter les Eglises cantonales à travailler à la réalisation de ce progrès dicté par des motifs à la fois religieux et sociaux. Mais il faut que l'Eglise donne l'exemple en renonçant à organiser des ventes paroissiales le dimanche.

D'autres aspects de la question dominante ont été évoqués. Ceux, entre autres, des représentations cinématographiques le dimanche matin, et des manifestations sportives. On constate avec satisfaction que dans les milieux sportifs l'idée, chère au général Guisan, de les placer le plus possible au

samedi après-midi, fait du chemin. Argovie a obtenu que les cafés ne fussent ouverts qu'après le culte public.

Bref, ce tour de consultation a montré que les amis du dimanche ne chôment pas et qu'avec de la persévérance on peut arriver à des résultats. Il importe, toutefois, de noter que ces résultats acquis sur le plan social n'atteignent leur vrai but que s'ils ont pour effet de rendre au dimanche sa signification spirituelle et chrétienne.

On entendit ensuite un remarquable exposé du pasteur Siegrist, de Bâle-Campagne, sur le dimanche et la jeunesse. Ce fut une analyse très fouillée de la psychologie de la jeunesse contemporaine et des raisons profondes de son éloignement des traditions chrétiennes. Mais plutôt que de la juger avec sévérité, il appartenait à l'Eglise de témoigner à cette jeunesse de la compréhension, une affection désintéressée, et de lui aider, par l'attrait d'un esprit réellement communautaire, à redonner un sens à sa vie.

Bien que fort succinctes, ces quelques notes montrent l'intérêt de ces journées et surtout la portée à la fois sociale et spirituelle des efforts auxquels se consacre la société suisse pour l'observation du dimanche.

E. MARION.

Le pasteur Th.-D. Pache

Le pasteur Théodore-D. Pache, qui vient de mourir subitement, à Lausanne, dans sa 54ème année, était bien connu en Suisse romande et particulièrement dans les milieux des Unions chrétiennes de jeunes gens, qui perdent en lui un chef et un ami.

En effet, après avoir exercé le ministère pastoral en Belgique, puis, dans l'Eglise libre vaudoise, à la tête de la paroisse de Renens-Ecublens, M. Th.-D. Pache était depuis deux ans secrétaire général romand des Unions chrétiennes de jeunes gens. Il avait été auparavant président central romand de ce mouvement.

PRISI, anciennement à Neuchâtel,

vous invite à visiter l'unique

MILK-BAR de Genève

10, rue du Marché (Entresol)

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

Les horticulteurs hollandais sont en train d'expérimenter une nouvelle méthode pour stimuler la croissance des plantes et, en particulier, celle des tulipes. Il s'agit de l'emploi de la lumière électrique. Les plantes sont placées dans un hangar où règne un chaleur artificielle de 22 degrés. Des lampes électriques sont allumées pendant 9 heures quotidiennement. Cet essai a permis d'avoir en 17 jours des fleurs plus belles que celles qui ont poussé dans les serres habituelles.

L'offensive déclenchée en Tchécoslovaquie contre les gros fermiers bat son plein. Toute infraction dans les livraisons des contingents de blés ou de pommes de terre est punie de prison, d'amendes et très souvent de confiscation des fermes.

Des experts alimentaires du gouvernement de la province de Madras (Indes) ont mis au point un procédé de fabrication de riz synthétique qui contiendrait plus de calories que le riz naturel. Il s'agirait d'un mélange de tapioca, de patates douces, de bananes séchées et de tourteaux d'arachides auquel on ajouterait des vitamines B.

L'Uruguay livrera cette année, à l'Angleterre, 40.000 tonnes de viande congelée et 5000 tonnes de viande de conserve.

Des essais entrepris chez nous ont montré que le stockage des poires et des pommes dans des copeaux de papier huilé assure une bonne conservation de ces produits. Toutefois, la fabrication de ces copeaux est coûteuse et on n'utilise ce procédé que pour les fruits de luxe.

La production de lait augmente en Europe et diminue en Amérique du nord. L'Inde est le troisième pays producteur de lait du globe avec 180 millions d'hectolitres par an.

On utilise de plus en plus aux Etats-Unis des farines pour la nourriture des veaux. On essaye maintenant d'élever des porcelets de deux jours avec des aliments remplaçant le lait. Les rations se composent de caséine, farines de céréales, graisses, sels et vitamines. Les porcelets ainsi nourris ont une croissance normale.

J. de la H.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Avec les « Armes de guerre » de Travers

(c) Cette société qui compte 120 membres, a tenu lundi soir, son assemblée générale. On se plut à reconnaître l'excellent travail du comité et les beaux résultats de la société. Il n'y eut aucun « resté » et que 35 mentions fédérales furent délivrées. Au tir en campagne, la section sort, troisième du canton dans sa catégorie, et deuxième toutes catégories.

M. Arthur Graber succéda, comme président, à M. Robert Sermet, qui a quitté la localité. Un hommage est rendu à ce dernier, pour son dévouement à la cause de la société.

La date des tirs sera fixée prochainement, les chibleries étant, en réparations. Il est question d'en installer une pour le tir du petit calibre.

L'assemblée de l'Union romande des tambours, fifres et clairons

L'assemblée des délégués de l'Union romande des tambours, fifres et clairons, a eu lieu à Fribourg, et fut dirigée avec beaucoup de compétence par l'adj.-sof. Instr. Tell Cavin, de Lausanne. Elle avait été organisée par la clique des tambours Zaehringia, dont le président M. Boschung leur souhaita la bienvenue.

Après la lecture du protocole de la dernière assemblée, il a été procédé à l'admission de la Société des tambours de Payerne, radiation de la Société des tambours de Vevey-la-Tour et acceptée la démission de l'Etoile d'or, de Lausanne. Le rapport du caissier prouve que la situation financière est bonne.

Le rapport du président a été écouté avec beaucoup d'attention et fut très applaudi. Pour la fête romande qui aura lieu en 1951, deux sections se sont présentées pour l'organiser, soit Delémont et Brigue. Au vote, Brigue l'emporta et Delémont aura très probablement la fête suivante qui aura lieu en 1954.

Après avoir liquidé les divers, le président recommanda aux sections de travailler ferme afin d'être prêt pour la fête fédérale de cette année à Berne et de faire honneur à la Suisse romande.

Le matin même avait eu lieu un cours de moniteur dirigé avec habileté par l'adj.-sof. Instr. Pont, de Lausanne.

A la Société nautique de Neuchâtel

Dans sa dernière séance, l'assemblée générale de la Société nautique de Neuchâtel, désireuse de développer le sport de l'aviron, a décidé l'achat de deux nouveaux bateaux et l'organisation, pendant les vacances de Pâques, d'un cours d'aviron gratuit.

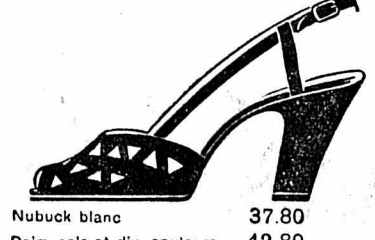
Voulant rendre hommage, à l'occasion de son 65ème anniversaire, à d'anciens rameurs restés ses membres fidèles, la Société nautique de Neuchâtel a conféré le titre de membre honoraire à MM. Max Pettipierre, président de la Confédération, Tony Jehli, Eric Sjoestedt et René Liniger. Le comité pour 1950 a été constitué de la manière suivante: MM. André Richter, président; Pierre de Rougemont, vice-président; J.-M. Vullthier, vice-président; Jean Fischer, trésorier; Virgile Gamba, trésorier-adjoint; Paul Fallet, secrétaire; Yves Haldenwang secrétaire-adjoint; Willy Mischler chef d'entraînement; J.-M. Vullthier, chef d'entraînement adjoint; J.-P. Krebs, chef d'entraînement adjoint; J.-L. Pochon, chef de matériel; Frédéric Vellon, chef de matériel adjoint; Rino Gamba, chef de matériel adjoint et archiviste.

CARNET DU JOUR

Cinéma
Théâtre: 20 h. 30 La chasse aux millions.
Rex: 20 h. 30 Le Tombeur.
Studio: 15 h. et 20 h. 30 La scandaleuse de Berlin.
Apollon: 15 h. et 20 h. 30 Au cabaret de l'Ange rouge.
Palace: 15 h. Dernière heure.
20 h. 30. La cage aux rossignols.

Bally EST À L'AVANT-GARDE DE LA MODE.

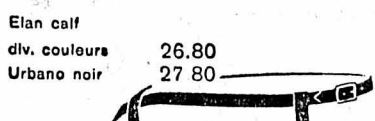
La grande mode: le talon bas.
Jeune, confortable et avantageux



Nubuck blanc 37.80
Daim noir et div. couleurs 42.80



Daim noir 44.80

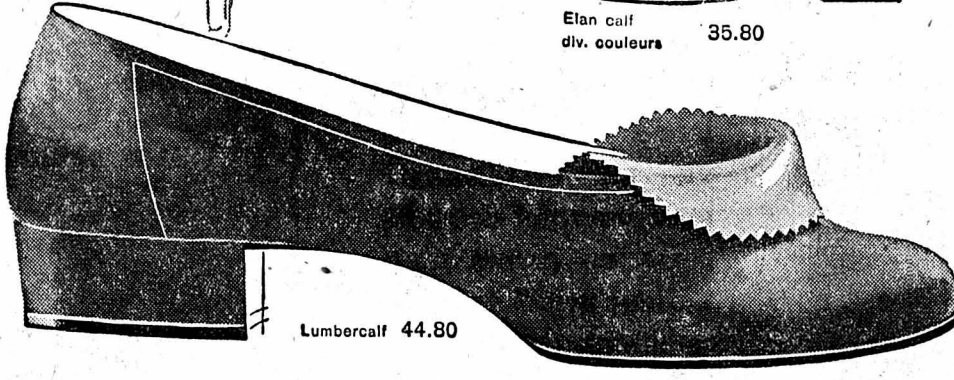


Elan calf div. couleurs 26.80
Urbano noir 27.80



Elan calf div. couleurs 35.80

Exécution „Bally-Mandarin“ très flexible matières souples



Lumbercalf 44.80

ESBEY
le shampoing de qualité pour les cuirs chevelus les plus délicats
ESBEY BLANC, spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons
N. H. SCHMIDT & Co - NEUCHÂTEL

La dame élégante
porte des BIJOUX MICHAUD

Mesdames! Pour l'exécution de vos robes, consultez les
PATRONS « JOLYMODE »
très pratiques: un patron pour trois tailles avec différents modèles. EN VENTE CHEZ:
F. Künzler-Miserez. Tabacs - SEYON 20

MOBILIER
Luxeuse chambre à coucher en beau noyer, six pièces.
Salle à manger très soignée, également en noyer, six pièces.
Les deux chambres Fr. 2425.—
20 ans de garantie. Livraison franco domicile.
Sur demandes, facilités de paiement.
A voir chez ELZINGRE, ameublements
AUVERNIER - Tél. 6 21 82

Lapins frais
du pays
Fr. 3.20 le ½ kg.
LAPINS DE GARENNE
sans tête ni pattes
Fr. 2.— le ½ kg.

LEHNHERR
COMESTIBLES
TRÉSOR 4

Un beau voyage
vous est offert gratuitement si vous avez l'intention d'acheter votre chambre à coucher
Consultez pour cela le magasin de meubles
« AU BUCHERON »
Ecluse 20 - Neuchâtel
tél. 5 26 33
On vous conduira en voiture, sans frais et sans engagement à la fabrique, où vous pourrez admirer une belle exposition.

A VENDRE
au plus offrant: une vitrine en bois dur avec glace, coulissantes pour une boulangerie ou une épicerie; une vitrine pour fromage; une table de store orange grandeur: 310x250 cm. avec un côté pour un balcon ou une devanture de magasin; une remorque vélo, marque « Ailegro » avec chambres à air, et divers autres objets. S'adresser, le soir à neutres, au rez-de-chaussée, Vieux-Châtel 29

Machine à laver
TEMPO
Vulliamenel & Co SA
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
lire et installe rapidement

Magasins Meier S. A.
Pols américains, —.95 la boîte
Cassoulets —.95 la boîte
Raviolis extra 1.90 la boîte
Farine fleur 1.40 le kg. avec timbres d'escompte 6%.

Madame,
que coûtent vos biscuits?

Ils vous reviennent certainement plus cher que COOKY, le nouveau biscuit Oulevay vendu fr. 1.20 seulement les 250 grammes. Préparé selon une vieille recette de maison écossaise et à base des meilleures matières premières, le biscuit COOKY a été créé pour vous épargner du temps, de l'argent et peut-être des déceptions. Profitez-en!
Son prix extrêmement bas résulte de nos moyens de production ultramodernes et uniques en Suisse.

Oulevay
la plus grande fabrique de biscuits suisses

COOKY
Le biscuit fin Oulevay 1950
250 gr. seulement Fr. 1.20

Nous mettons en vente

600 paires BAS



NYLON
avec
couture
3.95

entièrement diminués,
mailles transparentes,
très beaux coloris
printaniers
pointures 8 1/2 à 10 1/2

La *Nouveauté* s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



BARACUTA

Le manteau de pluie anglais de qualité,
en gabardine-coton, entièrement doublé du même tissu
Raglan Fr. 113.—
Trench-Coat » 128.—
Doublure Teddy amovible » 46.50
Actuellement aussi bon marché qu'un manteau ordinaire
mais tellement meilleur

Vente exclusive

ROBERT-TISSOT SPORTS

Saint-Maurice 5 NEUCHÂTEL

POISSONS

frais du lac
Truites du lac et de rivière
Palée et filets
Bondelles et filets
Filets de perche
Filets de vengeron
POISSONS DE MER
Cabillaud - Colin
Soles et filets
Merlans
Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Filets de hareng fumé
Harengs fumés
Rollmops - Escargots
Foie gras
AU MAGASIN

LEHNHERR
FRÈRES

Tél. 5 30 92

Mains rêches et rouges

sont vite en parfait état et la peau
reste douce et souple en employant
régulièrement la crème BB pour
les mains

Boîte avantageuse à Fr. 1.40
Une spécialité de la



Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

Modernisez à peu
de frais
en échangeant vos vieux
meubles contre des neufs
à votre goût. Choix
énorme... première quali-
té... à prix très bas...



Pour le
**LESSIVAGE
DES MURS**
et plafonds
de vos cuisines
et salles de bains

**LA CENDRE-
LESSIVE
SAINT-MARC**

vous donnera
entière satisfaction
(ne pas confondre)

Vente exclusive :
M. Thomet

Ecluse 15 - Neuchâtel

Nous vous offrons en

TISSUS PRINTANIERS

de belles qualités pure laine

une gamme exquise de teintes unies pastel,
écossais, damier, rayés et à carreaux

DE DERNIÈRE CRÉATION

Écossais laine pour jupes, ravissantes di-
sitions, largeur 90 cm. Le mètre 10.90 9.80 7.90 **6.90**

Damier laine pour robes et jupes, teintes
mode, largeur 90 cm. Le mètre **10.90**

Afgha laine qualité souple pour robes, diver-
ses nuances mode, largeur 130 cm. Le mètre **11.50**

Granité laine pour la robe élégante, teintes
pastel, largeur 140 cm. Le mètre **13.90**

Chevronné sport pour costumes et manteaux,
gris et brun, largeur 145 cm. Le mètre **15.90**

Pied-de-poule pour costumes et manteaux,
grand assortiment de teintes, largeur
140 cm. Le mètre 22.50 21.— **18.50**

Pointillé ou rayé laine le tissu élégant pour
manteaux et costumes, largeur 145
cm. Le mètre 22.50 et **23.90**

Fantaisie laine dernière nouveauté pour
manteaux, largeur 148 cm. Le mètre **24.50**



ANGLE RUE DES POTEAUX — TEMPLE-NEUF

Magasins
Meier S. A.

5 kg. de pommes de terre
pour 1 fr. 50.

Société coopérative de
Consommation

SIROPS

pur jus de fruits et sucre

framboise ou cassis

Fr. 3.80 le litre, sans verre
impôt compris, moins ristourne

L'AUTOMATE Westinghouse

LA
MACHINE
A LAVER

des
temps
présents



PISOLI & NAGEL
NEUCHÂTEL

NOTRE BAS NYLON
écureuil à Fr. 7.80 est épatant
Bernard
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL
S.A.

A VENDRE atelier mécanique de précision

Bonne occasion pour mécanicien. —
Machines et outillage à l'état de neuf.
Toutes les machines sont motorisées.
Prix Fr. 8000.—. Local à disposition.
Ecrire sous chiffres S. R. 851 au
bureau de la Feuille d'avis.



**RICHELIEU
POUR MESSIEURS**

avec semelles de crêpe
ce ravissant modèle revient à

38.80

Autres modèles avec semelles
de crêpe :

Fr. 24.80 28.80 29.80

Kurth Neuchâtel

LA LAINE EN VOGUE

Pernelle-ZEPHINE

3 fils, pour pullovers, très profitable,
belles teintes mode, la pelote 50 gr.

1.45

Pernelle-CLASSIQUE

5 fils, pour jaquette, pullover, très belle
qualité, en toutes teintes, la pelote 50 gr.

1.30

Pernyl-NYLON

80 % laine, 20 % Nylon, convient spécia-
lement pour costume de bain, en rouge,
jaune, vert, la pelote 50 gr.

1.95



Pernelle-LAYETTE

irrétrécissable, 5 fils, rose, saumon, ciel,
blanc, la pelote 50 gr.

1.45

Pernelle-MOUSSELINE

irrétrécissable, « Zéphir », 2 fils, pour
liseuse et robe d'enfant, très vaporeuse,
en ciel, rose et blanc, la pelote 50 gr.

1.55

NOUVEAUTÉ-Pernelle

laine Pernyl-Nylon, vous permettant de
tricoter une magnifique paire de bas de
sport écossais, le carton de six écheveaux
assortis et mode d'emploi

7.90

GRANDS MAGASINS

Armourins
NEUCHÂTEL

5 46 12

Une plante du Brésil qui combat le rhumatisme

C'est le Paraguayensis qui, déchlorophyllé par pro-
cédé spécial, peut chasser les poisons du corps,
élimine l'acide urique, stimule l'estomac et déco-
gestionne le foie. Rhumatismes, goutteux, arthri-
tiques, faites un essai. Le paquet Fr. 2.—. Grand
paquet-cure Fr. 5.—. So vend aussi en comprimés,
la boîte Fr. 2.—, la grande boîte-cure Fr. 5.—.
En vente : Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve 1,
Lausanne. — Expédition rapide par poste.

Une tache à votre habit : vite un flacon de **Mencioline** LE MEILLEUR DETACHANT Le flacon Fr. 1.70 Dans les pharmacies et drogueries seulement

A vendre **FRIGOS**

de 45, 75 et 100 litres 8 ans de garantie Prix avantageux

Frigo-Service Quain Tél. 64882

Mélasses de table

Véron la marque préférée au détail à Fr. .90 le 1/2 kg. à Fr. 1.70 le kg.

Zimmermann S.A. 109me année

Saindoux et graisse mélangée

avantageuse BOUCHERIE **R. MARGOT**

AUX DOCKS

TEMPLE-NEUF 10 Tél. 53485

Raviolis préparés « Sargans »

La boîte de 1 kg. net Fr. 1.90 (sans concurrence)

UN MANTEAU DE PLUIE

popeline, de qualité depuis Fr. 60.— s'achète à la

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

Grand-Rue 6 1er étage

BEAU CABRI

au détail Fr. 3.25 le 1/2 kg.

Magasin **LEHNHERR** Tél. 53092

Pourquoi se compliquer la vie ?

— Travailler comme une négresse. Laver, frotter, suer sans cesse...
 — Que lessiver est assomant ! — Mais non, au plus un jeu d'enfant !
 Comme moi, prenez donc OMO : Ouvrant pendant votre repos,
 Il vous décharge énormément. Vous laissant bien plus de bon temps !

Avec **OMO** trempé est à moitié lavé

Et pour cuire le linge: **RADION**

Eg. Senaud comestibles
 MONROU, 64, Mail - CL. P. UT. IV-3634
 Tél. 63198 - 65790

POISSONS du lac et filet POISSONS de mer frais

fiancés... votre chambre à coucher votre salle à manger votre studio de chez

vous donnera toujours satisfaction et sur demande arrangements de paiement

Le printemps est là

Pensez aux graines dont vous aurez besoin pour votre jardin et vos prairies. Adressez-vous à une maison de confiance et d'ancienne renommée.

LES FILS DE E. SCHMUTZ
 GRAINES D'ELITE
 Nant-Vully (Fribourg) Tél. (037) 724 06
 Demandez notre catalogue gratis

Ménagères

L'appareil de fixation breveté pour brosses

« Je tiens bon » est réellement pratique et indispensable dans votre ménage. Un essai vous convaincra, pose facile et gratuite. Prix : 80 c.

Adressez-vous au fabricant

CHARLES ZURETTI
 Tertre 8 - Neuchâtel

POUR VOTRE ENFANT

21922-40985

Souler pour enfants en box brun, avec semelle en caoutchouc blanc profilé, presque inusable.
 Gr. 27-30 14.90
 Gr. 31-33 16.90
 Gr. 34-38 19.90

LES PAPIERS-PEINTS s'achètent de préférence chez le spécialiste, avec présentation au rouleau

Papiers-peints modernes et papiers pour meubles anciens

M. THOMET
 ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Riz de provenance italienne, la préférée

Originario à Fr. 1.15 le kg.

Zimmermann S.A.
 109me année

AUX DOCKS

TEMPLE-NEUF 10 Tél. 53485

Sardines à l'huile La boîte de 200 gr. net —.90

Sardines (Sprats) huile et tomate La boîte de 100 gr. —.65

Pour le riz... Belles poules fraîches du pays à Fr. 3.25 le 1/2 kg.

LEHNHERR
 Comestibles TRESOR 4

ADOGAN

Le produit qui éloigne les chiens

Protège vos façades, murs, parterres, etc. Seul dépositaire :

DROGUERIE Burckhalter
 11, Mouton à Neuchâtel

A vendre un divan-lit en parfait état 80 fr. ; un vélo d'homme anglais, trois vitesses, lumière, freins tambour, 180 fr. ; un vélo de dame avec dérailleur, trois vitesses, lumière 170 fr.

M. ROTACHER,
 Gorges 2, Vauxeyon

Dans l'intérêt de votre santé faites au printemps une cure de genévrier. Depuis des milliers d'années, des millions d'hommes ont fait l'expérience que c'était une des meilleures cures de printemps. Les reins et la vessie sont nettoyés, l'acide urique est éliminé du sang. Le genévrier fait du bien à l'estomac et à toute la digestion. Vous trouverez toutes les vertus du genévrier dans le Baume de Genèvre Rophalen, réputé depuis 28 ans. Après une cure, vous vous sentirez plus dispos et plus jeune. Flacons à Fr. 4.—, Fr. 8.— et Fr. 13.— (cure complète) dans les pharmacies et drogueries. Fabricant : Herboristerie Rophalen, Brunnen 111.

Lard de bajoue

avantageux BOUCHERIE **R. MARGOT**

VÉLO

A vendre un vélo « Tincino », trois vitesses, en parfait état ; accordéon chromatique « Stradella » 76 touches, 80 basses. — Rue Fournalès 6 2me à droite.

A céder, faute d'emploi, un

DIVAN-LIT

avec coffre pour literie barrières mobiles, avec tissu, seulement 818 fr., chez

Facilités de paiement sur demande

A vendre un divan-lit en parfait état 80 fr. ; un vélo d'homme anglais, trois vitesses, lumière, freins tambour, 180 fr. ; un vélo de dame avec dérailleur, trois vitesses, lumière 170 fr.

M. ROTACHER,
 Gorges 2, Vauxeyon

Souler pour enfants en excellent box brun, qualité sport, avec semelle très résistante en caoutchouc brut.

Gr. 27-30 15.50
 Gr. 31-33 17.50
 Gr. 34-38 19.90

Fabrication Suisse

Bata
 NEUCHÂTEL, FAUBOURG DU LAC 2

Le silo « Rex »

simple ou multiple Construction en ciment armé, épaisseur 4 cm., larges aérations

Solidité parfaite. Montage facile sans l'aide d'aucun outil

RECUPERATION DES DÉCHETS DE JARDIN

Sa conception ingénieuse permet de sortir le terreau fait du fond, sans vider le dessus. Il s'agrandit à volonté n'importe quand

Indispensable dans votre jardin

EDGAR BOSS Constructions horticoles
RENENS-Lausanne Tél. 49131

VIN DU TESSIN

Vin Nostrano 1.30 le litre ; Vin Americano 1.— le litre, garanti naturel. Franco station départ, par bombonnes ou fûts de 50 l. environ, contre remboursement.

Frères FRANCESCELLA
 Minusio-Loearno

CANOT

de huit places, deux palés de rames et motogodille, bûché, le tout en parfait état d'entretien, avec éventuellement droit à une boucle au Garage nautique. S'adresser à M. Lüher, optique, téléphone 5 13 67, place Purry 7, Neuchâtel

700 litres 500 bouteilles

vin blanc Cortallod 1948. S'adresser à Ed. Vouga, Cortallod, Tél. 64150.

A VENDRE

une Motococche 500 TT, en parfait état, avec complet en cuir : casque, lunettes, sacoche en cuir ; ainsi qu'une petite auto « Ford », 6 CV, couleur noire, en bon état de marche. Bas prix. Demander l'adresse du No 898 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre beau PIANO

brun « Béby » — 650 fr. et un bon piano de famille 450 fr., rendu sur place — Mme R. Visoni, Parc 12, tél. (039) 23945, la Chaux-de-Fonds.

Extrait pur de menthe sélectionnée avec adjonction de 75 % de lactose

Boîte ménage pour environ 60 tasses Fr. 3.25
 Etui avec 6 sachets-touriste . . . Fr. .—00

La boisson idéale après un repas bien copieux

En vente dans les drogueries

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

pour le deuxième trimestre de 1950

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encarté dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement

Un tri étant impossible, chaque abonné reçoit un bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement pour six, neuf ou douze mois n'ont pas à tenir compte de ce bulletin

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1950

Fr. 6.70

Compte postal IV. 178

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A vendre une poussette

grenat en parfait état de propreté — R. Voini, les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 72188.

Chambre à coucher à vendre

en bouleau (neuve de fabrication) se composant de : deux lits jumeaux, deux tables de nuit avec dessus en verre, une coiffeuse avec glace cristal et dessus en verre, une belle armoire à trois portes, deux sommiers avec têtes réglables, deux protège-matelas et deux matelas. Le tout Fr. 1690.— livré et installé franco domicile, meubles garantis vingt ans, literie dix ans. Pour visiter sans engagement, une automobile est à la disposition des intéressés.

Ameublements et trousseaux ODAC Fanti & Cte, Grand-Rue 34-36, COUVET

STUDEBAKER 1950

VOUS PRÉSENTE SON AVANTAGE N° 1

Harmonie des lignes

Inspirée de l'avion, la Studebaker 1950 a fait naître une nouvelle beauté de mouvement. Grâce au rapport idéal et inégal dans l'industrie automobile entre l'avant et l'arrière, aucun angle ne rompt son harmonie parfaite, aucune disproportion n'alourdit son élégance. Arrêtée, elle semble déjà filer vers l'infini de votre liberté. C'est le chef-d'œuvre du grand maquetiste franco-américain Raymond Leow, l'un des spécialistes les plus sollicités des États-Unis.

Au milieu du siècle, de l'avion, Studebaker déclenche une nouvelle révolution.

14 et 20 CV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Harmonie des lignes	Aérodynamisme	Confort	Visibilité	Suspension	Tenue de route	Maniabilité	Sécurité	Performance	Économie

Distributeur : Garage Patthey & Fils, Manège 1, Neuchâtel. Tél. 53016

Depuis Fr. 16.30

Fr. 45.—

Fr. 48.—

Elexa
 1 RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL

Goûtez ces qualités et comparez nos prix

Montagne Fr. 1.25 le litre + verre
 Algérie » 1.90 le litre + verre
 Barbera » 2.— le litre + verre ; par 10 litres, Fr. 1.90
 Chianti » 3.50 la fiasque de 2 litres environ ; par 5 fiasques, Fr. 3.30

L. MARIANI
 Vins et liqueurs - Seyon 19a - Tél. 51482
 Service à domicile

« Camping » et « Sport »

TOUTES GRANDEURS
 TOUTES TEINTES
 TOUS LES PRIX

pour dames depuis Fr. 9.90
 pour enfants depuis Fr. 4.50

Guy-Rosset
 MAROQUINIER
 NEUCHÂTEL

TAPIS BERBÈRES

PREMIÈRE QUALITÉ

140/70 à 95.— 200/140 de 270.— à 320.—
 310/280 à 560.— 360/280 à 990.— net

JETÉES de divans berbères

Qualité serrée de Fr. 60.— à 90.—

POUFS cuir, complets de 60.— à 100.—

Tous impôts inclus !
 Chez le spécialiste :

Art africain
 ET D'ORIENT

J. MÉGROZ
 1, ÉTRAZ, 1
 Egalement à Berne : Kestlerg. 2

TENDANCES AUTOMOBILES D'AUJOURD'HUI

Bref coup d'œil sur le XX^{me} Salon international de Genève

Parcourir les vastes halles du Salon automobile de Genève, aujourd'hui agrandi, est d'abord un vrai plaisir des yeux. D'année en année, on peut le dire, les organisateurs rivalisent pour réaliser une présentation plus élégante, pour offrir aux yeux un décor agréable et à l'esprit une impression de confort. Mais le charme et l'agrément des lieux va de pair — et c'est cela qu'on attend d'un tel Salon — avec les perfectionnements utilitaires indispensables. C'est ainsi que l'on entre maintenant dans un vaste hall dans lequel se trouvent réunis tous les services d'information que peut souhaiter le visiteur. Un bureau de renseignements, d'abord, est à disposition des intéressés. Les postes, télégraphes et téléphones, les C.F.F., la Swissair ont organisé des stands particuliers. Dans un « pavillon » spécial, on peut consulter les périodiques techniques de tous les pays exposant, fabricants de véhicules à moteurs. La presse suisse et internationale n'a pas été négligée; elle dispose d'un très coquet local.

Que dire de la « tonalité » générale? Elle est chaude et aimable. Le jaune et le chardon dominant. Sur les enseignes, le nom des différentes marques se détache avec netteté. Il nous a paru que l'éclairage était meilleur que par le passé. Enfin, on a installé des salles de conférences dignes de ce nom. Cela était bien nécessaire. Le Salon doit être le lieu de rencontre des participants aux nombreux comités et assises de fédérations automobiles et routières, internationales et nationales qui se tiennent périodiquement. Là est l'une des tâches que doit remplir la grande institution genevoise.

Nous avons déjà noté, chiffres à l'appui (voir notre compte rendu de l'inauguration) à quel point la superficie du Salon avait été augmentée et quelle était la disposition des halles. Il faut caractériser maintenant en quelques traits généraux la « production » automobile qui s'étale sur cette vaste surface. Et d'abord, il faut répondre à la remarque qu'on entend parfois: « Mais le Salon, dans la conception générale de l'automobile, n'apporte rien de nouveau! » Il y a là une idée assez fautive qu'on se fait volontiers de cette manifestation. Elle n'est pas destinée à présenter les bouleversements de la technique du véhicule à moteur. Elle est faite pour montrer, année après année, les progrès d'une industrie, celle de l'automobile. C'est non par rapport aux exigences de la science, mais bien par rapport à la satisfaction des besoins des acheteurs qu'il faut juger le Salon.

Et sur ce plan-là, il convient de dire que le public de l'an 1950 pourra se montrer comblé. Les perfectionnements que chaque marque, dans les douze pays exposants, s'est efforcée de réaliser contribuent à rendre la possession d'une voiture toujours plus agréable. L'effort, chez tous les constructeurs de véhicules, a consisté tout à la fois à susciter un confort accru, à augmenter la vitesse, à embellir la forme en insistant toujours davantage sur l'élégance, à multiplier enfin ces mille riens grâce auxquels une automobile est plus facile à manier.

Dans la carrosserie, à part une ou deux exceptions, la ligne aérodynamique subsiste à juste titre. On tend à une visibilité plus large à l'avant, latéralement et à l'arrière, que l'on réalise par d'ingénieux moyens. Les coffres à bagages sont plus grands et apportent une modification à l'esthétique. Les sièges peuvent être inclinés ou réglés plus aisément. Les instruments sont mieux groupés. D'une façon générale, les carrossiers jouent avec habileté de tous les produits précieux, bois, cuir, acier inoxydable, chrome, des proportions et des couleurs. Et, dans cette habileté, dans ce bon goût, on placera en très bon rang nos carrossiers suisses. Enfin, se sont généralisés maintenant, et c'est un progrès appréciable, le chauffage et la climatisation dont presque toutes les voitures sont dotées.

Dans le domaine de l'embrayage, la dominante du Salon est l'automatisme dans le changement de vitesse réalisé à 90% par les constructeurs américains, tandis que la production européenne, tendances qui, bien en stade du changement de vitesse sous le volant. On sait à quel point ces

questions sont discutées. Dans l'automatisme même, les voies divergent encore et l'on n'est pas certain qu'il ait tous les avantages. Peu de changements, en revanche, dans la transmission et dans la suspension. Quant au freinage, il se caractérise par l'augmentation de la surface freinante.

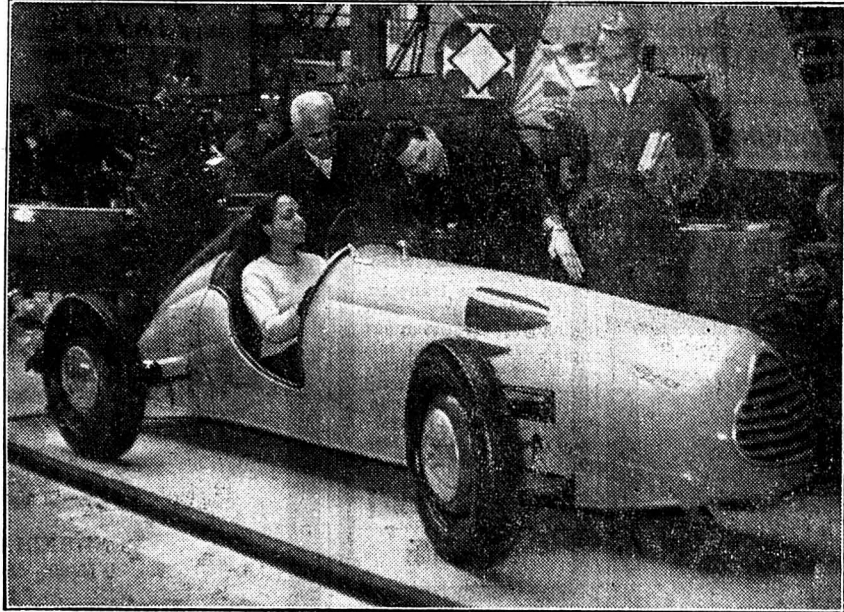
Passons aux tendances qui se manifestent dans la construction des divers pays. Deux tendances essentielles d'abord, comme toujours, la tendance américaine et la tendance européenne, tendances qui, bien entendu, comportent de nombreuses variantes. On a à juste titre relevé que, pour le fabricant américain, son collègue d'outre-Atlantique est quelque chose comme « un enfant qui construit un jouet ». C'est ce qui explique, pourquoi on ne se donne pas même la peine aux Etats-Unis d'expérimenter certaines solutions du Vieux Monde, malgré tout leur intérêt.

Ainsi que l'écrit un spécialiste, collaborateur de la « Tribune de Ge-

modernes américaines aux caractéristiques européennes. Le modèle est présenté en deux berlines et un cabriolet. D'autre part, l'industrie transalpine ne se cantonne pas dans la voiture de tourisme. Les très rapides modèles de course, de même que les poids lourds et autobus, sont également remarquables.

L'activité de la production automobile anglaise a été particulièrement brillante cette dernière année. Elle continue à se manifester par le confort, l'élégance, la sobriété des lignes. Elle a bénéficié, dans toutes les marques, des expériences acquises. La voiture britannique s'adapte beaucoup mieux désormais à nos conditions continentales. Si l'on ajoute cela à son caractère traditionnel d'impeccabilité, on voit que l'acheteur peut désormais se montrer pleinement satisfait.

L'Allemagne n'aura jamais fini de nous étonner. Cinq ans après la catastrophe qui l'a affectée — et qu'elle déclencha d'ailleurs elle-même sur le monde — elle accomplit un redressement que personne ne saurait



Un des clous du Salon: voiture de course de construction suisse.

neve», c'est sans même s'en douter que l'Américain ne construit que la voiture que nous nommons, à notre échelle européenne, la voiture de luxe. L'Européen met de plus en plus l'accent sur la machine de petite et moyenne cylindrée — et cela suite aux yeux de tout visiteur du Salon de Genève 1950: c'est même sa caractéristique principale — la production en voitures de luxe; chez lui, est devenue proportionnellement minime. Les Américains, et certains de nos concitoyens à l'usage rejoignent cette mentalité d'outre-Atlantique, trouvent nos autos bruyantes, jugent leurs freins et leur direction rigide, leur suspension dure. Mais les Européens, s'ils admirent la souplesse et la douceur de l'engin yankee, ne sentent pas à l'aise, dans les dimensions de nos villes, de nos campagnes et... de nos routes, au volant de ces mastodontes d'outre-Océan. Il est à noter, du reste, chose curieuse, qu'un ou deux producteurs américains, exposant au Salon, mettent l'accent sur des véhicules plus légers.

Procédons à une revue rapide de l'industrie des divers pays de notre continent. En France, la voiture populaire a de plus en plus la cote. L'effort est visible, dans les différentes marques si connues chez nous et si utilisées, pour apporter de nécessaires perfectionnements dans les accessoires, comme dans la carrosserie. Quant à la technique, elle ne laissait déjà rien à désirer, la tenue de route a toujours été excellente; la robustesse, la vitesse, la faible consommation étaient autant d'éléments caractéristiques de l'industrie automobile française que l'on retrouve toutes au Salon 50. Enfin les modèles de luxe et de sport présentés par les constructeurs d'outre-Doubs sont parmi les meilleurs qu'on puisse imaginer.

La production italienne est très certainement un des attraits de la manifestation. C'est qu'une « firme » très connue d'au delà des Alpes présente un nouveau modèle destiné à faire fureur et qui allie les formes

nier. Ce redressement est visible dans le domaine automobile comme ailleurs. Et ses marques font déjà une sérieuse concurrence aux autres marques européennes. C'est qu'elles sont caractérisées par le sérieux et le génie inventif de ce peuple. Non contentes de fabriquer à nouveau la voiture courante de série — et de qualité — certaines usines d'outre-Rhin se sont déjà lancées dans des innovations que l'on peut considérer comme révolutionnaires. On en verra un exemple à Genève même.

Voilà pour les principaux pays. Une visite du Salon, restreinte aux voitures automobiles, serait cependant des plus incomplètes. Il convient de parcourir longuement les halles réservées aux poids lourds, et notamment à nos camions suisses dont on sait la solidité et la sûreté à toute épreuve, et qui répondent pleinement en outre à la conception utilitaire que l'on réclame de ces véhicules. Il faut s'attarder aussi à la section des canots et des engins nautiques toujours fort intéressants à contempler au Salon de Genève. Il faut enfin se promener, en s'arrêtant à chaque stand, sur l'immense galerie. Là est le domaine du cycle, de la moto et des accessoires. Combien nous retrouvons les mêmes qualités que nous avons vues dans les halles de l'automobile! Et la production helvétique, ici, est tout particulièrement en vedette.

Pour terminer, nous ferons une halte nécessaire au seul stand neuchâtelois qu'abrite le Salon et nous le citerons, c'est celui de Draize S. A. Cette industrie qui fait honneur à notre ville et à notre canton, présente en particulier une remorque de huit tonnes pour rouleau compresseur. Ce véhicule tout récent est du plus vif intérêt et d'une conception technique qui fera qu'il s'imposera. De même on admirera la gouddroneuse qui est exposée. Le stand de DRAIZE S. A. est en bonne place et bien en vue dans l'ensemble du Salon.

R. Br.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

10. Mars 6. La société « Viticor Aktiengesellschaft für Finanzierungen (Viticor Financière société anonyme) à Cortinaud a décidé sa dissolution. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation: qui sera opérée sous la raison sociale: Viticor Aktiengesellschaft für Finanzierungen in Liq. (Viticor Financière société anonyme en liquidation).

11. Sous la raison sociale Caisse de Crédit Mutuel de Colombier, à Colombier, il a été constitué une société coopérative ayant pour but d'accepter à intérêt, des dépôts, sur livrets d'épargne, contre obligations et en comptes courants; d'accorder des prêts et crédits à ses sociétaires; de constituer une fortune coopérative indivisible et inaliénable. Président: Albert Cornu; vice-président: Plus Blatter; secrétaire: Albert Kramer à Colombier.

12. Modification du genre de la maison Arthur Surdez, à la Chaux-de-Fonds, achat et vente de meubles combinés et transformables, qui sera désormais fabrication, achat et vente de meubles combinés et transformables.

13. Radiation de la raison sociale Marcel Perrenoud, au Locle, commerce d'appareils ménagers en tous genres, par suite de cessation de commerce.

14. Radiation de la raison sociale Emile Jauslin fils, au Locle, boucherie-charcuterie, par suite de remise de commerce.

15. Le chef de la boucherie-charcuterie Georges Jauslin, au Locle, est Georges-Alfred Jauslin.

11. Radiation de la raison sociale A. Matthey, au Locle, boulangerie-pâtisserie, par suite de remise de commerce.

12. Sous la raison sociale Marc et Léon Matthey, au Locle, Marc-Ulysse Matthey et Léon-Robert Matthey ont constitué une société en nom collectif. But: boulangerie-pâtisserie.

13. Modification du genre d'affaires de la maison Adrien Montandon, garage, aux Ponts-de-Martel, qui sera désormais: garage, entreprise de transports automobiles de personnes.

14. Radiation de la raison sociale Marcel Overney, à Neuchâtel, restaurateur, tenancier du café de Beau-Séjour, par suite de cessation de commerce.

15. Radiation de la raison sociale Fabex, S. Sobol, à la Chaux-de-Fonds, achat, vente, exportation de montres et de fournitures d'horlogerie, par suite de remise de commerce.

16. Radiation de la raison sociale Bourcard et Bouvrat, Inventions Nouvelles, à la Chaux-de-Fonds, la liquidation de cette société étant terminée.

17. Radiation de la raison sociale Fritz Stalder, successeur de Blanche Juillerat-Franck, à la Chaux-de-Fonds, atelier de nickelage et d'argentage de mouvements d'horlogerie, la procédure de faillite étant clôturée.

18. Radiation de la raison sociale F. Stalder, à la Chaux-de-Fonds, commerce de produits chimiques, la procédure de faillite étant clôturée.



LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

IMPORTANT pour le bon fonctionnement de votre machine à coudre



Aiguilles de 1^{re} qualité pour toutes les marques de machines à coudre
1 aiguille Fr. 0.25
12 aiguilles Fr. 2.50



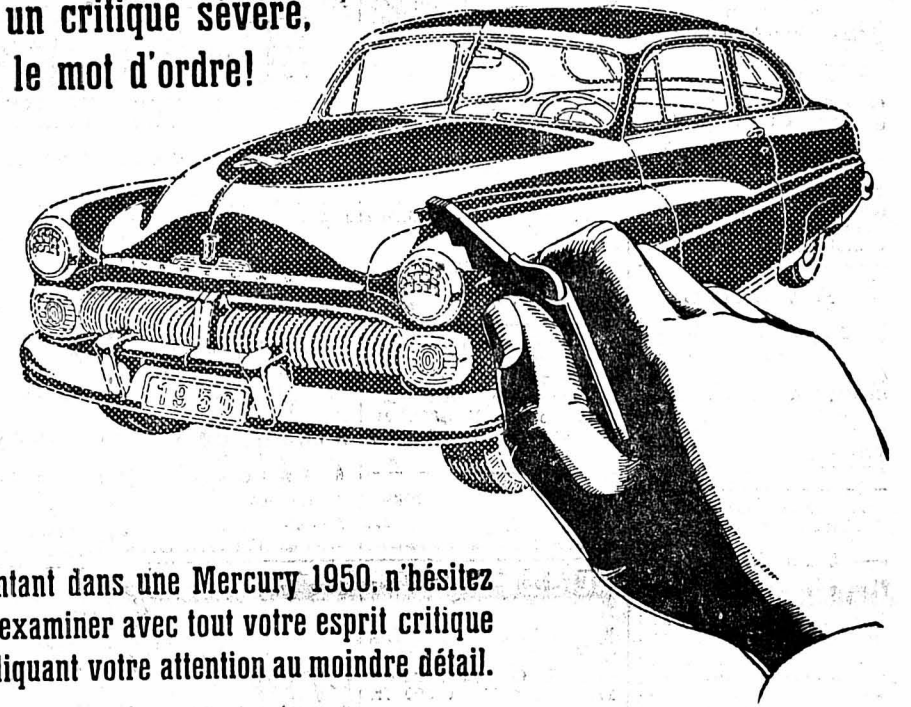
Wetstein
SEYON 16 GRAND'RUE 5 NEUCHÂTEL
LA MAISON OÙ VOUS SÉREZ BIEN SERVIS

En bonne qualité:

Culottes
pour bébés
Toiles imperméables pour lits et langes
Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et bébés

Reber
SAINT-AUBURCE 7
Dombres S E N J 5

Soyez un critique sévère, tel est le mot d'ordre!



En montant dans une Mercury 1950, n'hésitez pas à l'examiner avec tout votre esprit critique en appliquant votre attention au moindre détail.

Déjà l'année dernière, elle a conquis une réputation enviable aux points de vue pureté de lignes et réaction immédiate. Aujourd'hui, la voici à nouveau améliorée au point d'atteindre la véritable perfection technique, et plus confortable que jamais. Si justifiés que soient les comparatifs que nous pourrions invoquer, nous nous en bornerons là. Mais nous vous proposons de soumettre la Mercury 1950 à un examen minutieux et, expérience suprême, d'en faire l'essai sur route.

MERCURY



Le Distributeur Mercury officiel est tout disposé à vous faciliter ce tour d'essai.



La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S. A.
Bienne: Grand Garage du Jura S. A.
Fribourg: Garage A. Maradan
Genève: Autohall Servette S. A.
Lausanne: Garage Red Star S. A. R. Mettraux
Montreux: L. Mettraux & Fils S. A.
Porrentruy: Lucien Vallat
Sion: Kaspar Frères
Délégué: O. GEHRIGER, Zurich.

GRAND GARAGE ROBERT

NEUCHÂTEL
Faubourg du Lac 31

Distributeur officiel de la Ford Motor Company (Belgium) S. A. Téléphone 5 31 08



Auditeurs de radio...

une bonne nouvelle!

Savez vous que tous les modèles 1950 de PHILIPS sont livrés avec le cadran donnant les nouvelles positions des stations? Demandez une démonstration à votre radio-électricien

PHILIPS RADIO



TIRAGE 1^{ER} AVRIL

LOTÉRIE ROMANDE

tenez votre chance

UN GROS LOT DE FR. 50'000

A vendre un **pousse-pousse** belge en bon état. — A. Richter, Monruz 78.

A vendre à prix avantageux, en parfait état (1 m. 80), **canapé** Huguenin, Comba-Borel No 7.

Pour cause de double emploi, à vendre machine à écrire, en parfait état, « **Hermès 2000** » peu utilisée, tabulateur, margesures automatiques, avec coffret et accessoires complets. Tél. 5 26 58.

A VENDRE deux superbes complets pour messieurs, taille 52, un « coin de feu » et un manteau, le tout à l'état de neuf. À la même adresse, à vendre un pousse-pousse belge marque « Helvétia », presque neuf. S'adresser: Mail 34, 2me.

A vendre pour cause de double emploi, **moto « Condor »** 350 TT, en bon état. Bas prix. Adresser offres écrites à P. O. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une **poussette** crème. — Adresser: rue Haute 25, 2me, Colombier (Neuchâtel).

A VENDRE un beau costume gris, taille 40, très peu porté, 60 fr., et un costume mauve trois pièces, 40 fr. Demander l'adresse du No 882 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un **VÉLO DE DAME** « Mondia », trois vitesses, en parfait état. Suchiez No 1, Vauseyon.

OCCASION A vendre un coffre-fort, mesures intérieures: 40 cm. de largeur, 44 cm. de hauteur et 34 cm., de profondeur, safe: 40 cm. de largeur, 19 cm. de hauteur et 34 cm. de profondeur. Revendeurs « abetm », J. Wagner, Ecluse 1, Neuchâtel.

A vendre **poussette** beige, en parfait état, 80 francs. — Mme Stoppa, Grand-Rue 7.

A vendre un **POTAGER** « Hoffmann », gris émaillé, deux trous, brouilloire et couvercle. Demander l'adresse du No 884 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre **coffre à emmurer** dimensions intérieures 48 x 31 x 29, neuf 435 fr., cédé à 300 fr.

Machine à écrire « Smith Corona », neuve 1197 fr., cédée à 800 fr.

Poêle faïence blanc et bleu, XVIIIème siècle, à prendre sur place. Adresser offres écrites à B. O. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause de départ, à vendre un **radio-gramo**

deux vélos d'homme, trois vitesses, tables bibliothèque, divan-lit. S'adresser: case postale 12, la Neuveville.

VOS MONTRES - VOS PENDULES VOS RÉVEILS sont réparées consciencieusement à la **CLINIQUE DES MONTRES** par **F. Jacot-Rosset** Saint-Honoré 1 (1er étage) - Neuchâtel

ELSA PERRET CHARLES ROBERT exposent leurs toiles à la **galerie Léopold-Robert** du 11 au 26 mars

L'artisan tailleur (hommes et dames) de la **CLINIQUE D'HABITS** bâtiment chaussure, « Royal » répare, transforme, stoppe, nettoie et repasse tous vêtements. Il retourne complets, costumes et manteaux pour un modeste prix. Nettoyage chimique et à sec. Teinture (dépôt). Tél. 5 41 23 **N. Pitteloud**, tailleur.

UNE FONDUE Une bonne goutte de blanc

Toujours du Cressier Prix modérés

PETIT HOTEL de CHAUMONT R. Studzinski-Wittwer

Professionnel donnerait encore quelques leçons de **DESSIN**

technique et artistique, à prix très modéré. — Adresser offres écrites à R. C. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE Agriculteur, 40 ans, isolé, propriétaire d'un beau domaine, désire rencontrer dame ou demoiselle distinguée, bonne ménagère et aimant la vie à la campagne. — Discretion d'honneur. Adresser offres écrites à O. P. 896 case postale 6677, Neuchâtel.

A louer **PIANO** droit, brun, 15 fr. par mois. Adresser offres écrites à A. K. 892 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui prêterait **5000 francs**

à commerçant sérieux. En garantie marchandises d'une valeur de 20,000 fr. Remboursement dans une année. Intérêt selon entente. Adresser offres écrites à C. H. 893 au bureau de la Feuille d'avis.



LE RÉCITAL YEHUDI MENUHIN

Au piano: **Marcel GAZELLE**
aura lieu au **TEMPLE DU BAS** **SAMEDI 1er AVRIL 1950**, à 20 h. 30
Au programme: MOZART, Sonate; J.-S. BACH, Partita pour violon seul, avec la Chaconne; BRUCH, Concerto sol mineur; BLOCH, SARASATE, RAVEL et WIENIAWSKI.

Piano de concert **STEINWAY & SONS**
Prix des places: de Fr. 3.40 à Fr. 10.— (timbre compris)
Location chez **HUG & Cie** (Tél. 5 18 77)

Une teinture... Une permanente...

UNE SEULE ADRESSE **FRANÇOIS** COIFFEUR DE PARIS Saint-Maurice 2 - Téléphone 5 18 73

Procédé plus rapide pour permanente à froid
Timbres de voyage Schwab

Ressemelage très soigné, durable et flexible **CORDONNERIE REBETEZ** Chavannes 13

LA SCIENCE CHRÉTIENNE: La Science de la Vie abondante

Conférence gratuite par le **Dr Hendrik J. de Lange**, CSB, New-York City
Membre du Conseil des Conférences de L'Eglise Mère, La Première Eglise du Christ, Scientiste, à Boston, U.S.A.
Salle des Conférences, Neuchâtel 2, Avenue de la Gare
Dimanche 26 mars 1950, à 15 h. 30
Sous les auspices de Première Eglise du Christ, Scientiste, Neuchâtel

STÉNOGRAPHIE!

Concours... 60-70-80-90 mots
VENDREDI 24 MARS 1950, à 19 h. 45 (Ecole de commerce, Beaux-Arts)
Diplômes officiels - Prix modiques
...organisés par l'Association sténographique Aimé Paris Section de Neuchâtel
Sous-section de la Société suisse des commerçants

Home-pension « Les Tilleuls » HAUTERIVE (Neuchâtel)
Séjour idéal pour personnes de tout âge
Cure de repos
VACANCES DANS MAISON DE MAITRE
TRES BELLE SITUATION
Soins assidus. Bonne cuisine. Prix modérés
Téléphone 7 51 26

PORTRAITS GRAPHOLOGIQUES
Analyses et conseils se rapportant à la FAMILLE et à la PROFESSION
LEÇONS DE GRAPHOLOGIE
Mlle S. DELACHAUX GRAPHOLOGUE DIPLOMÉE
Tél. 5 19 57 NEUCHÂTEL Poudrières 43

Grande Salle des Conférences, Neuchâtel
Samedi 25 mars 1950, à 17 heures
Gala musical et théâtral
W. A. MOZART
Différents extraits d'opéras
BASTIEN ET BASTIENNE
Opéra bouffe en un acte — Version originale théâtrale avec le concours **d'Eva RAY, soprano** des radios françaises et suisses
et **Mario VALENTE, ténor** de Radio Luxembourg, Strasbourg, Paris, etc.
Direction musicale: **Mme Flor REHFUSS**
Entrée: Fr. 1.—, élèves et étudiants Fr. 0,50
Location chez **HUG & Cie** (vis-à-vis de la poste)

Chiroscopie scientifique
Vos dons et aptitudes physiques ou moraux, vos qualités et vos défauts, la voie du succès, vous seront révélés par l'étude scientifique de vos mains.
Consultations sur rendez-vous. Tél. 5 30 31

Peinture sur porcelaine
Demoiselle prendrait encore quelques élèves débutant le lundi soir.
Téléphoner après 19 h. au No 5 52 89

LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT
... donc ne tardez pas à vous inscrire à notre cours de commerce. Nous annexerons à notre envoi une analyse graphologique de votre écriture. (Joindre 1 fr. en timbres pour frais). 15,000 adeptes convaincus en Suisse, France, Belgique.

RÉUSSISSEZ DE MIEUX EN MIEUX
Demandez aujourd'hui notre brochure **F.N.** « La technique de la réussite ». Nous annexerons à notre envoi une analyse graphologique de votre écriture. (Joindre 1 fr. en timbres pour frais). 15,000 adeptes convaincus en Suisse, France, Belgique.

Institut de psychologie pratique
Place du Lac **Genève** Tél. 5 72 55

Bulletin d'abonnement
Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le prix de
* Fr. -80 jusqu'au 31 mars 1950
* Fr. 7.50 jusqu'au 30 juin 1950
* Fr. 14.20 jusqu'au 30 septembre 1950
• Biffer ce qui ne convient pas.
Le montant sera versé à votre compte postal IV. 178

L'UNION
Compagnie d'assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers (Fondée en 1828)
L'UNION
Compagnie d'assurances sur la vie humaine (Fondée en 1829)
informent leurs honorables et fidèles assurés qu'elles ont confié la gestion de leur portefeuille, pour le canton de Neuchâtel, précédemment dirigé par Monsieur Pierre Wavre, à
Monsieur René HILDBRAND
Agent général
Faubourg de la Gare 13
NEUCHÂTEL

APOLLO

Tél. 5 21 12

... De l'extérieur, un bar comme les autres, mais à l'intérieur un repaire de gangsters, de mauvais garçons, de filles... un endroit où le « Silence du Milieu » dérouté les policiers

Paul MEURISSE — Tilda THAMAR dans

Au Cabaret de



Un grand film français policier et d'atmosphère

Moins de 18 ans pas admis

DÈS AUJOURD'HUI à 15 h. et 20 h. 30
Samedi, dimanche et mercredi: MATINÉES à 15 h.
EN PREMIÈRE VISION

En Samedi à 17 h. 30
5 à 7 Dimanche
Lundi à 15 h.

« Image même de l'amour romantique et de la douleur... »
DANIELLE DARRIEUX dans KATIA
Le « Mayerling » russe
FILM FRANÇAIS

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

LES GRATTES

Tombé du deuxième étage

(sp) Vendredi dernier, alors qu'il était en train d'ouvrir un volet, M. Armand Béguélin, industriel aux Grattes, a perdu l'équilibre et est tombé d'une fenêtre du deuxième étage. Il a été conduit en ambulance, sur ordre du médecin, à l'hôpital Pourtalès, où il se remet lentement de ce grave accident.

MONTALCHEZ

Une macabre découverte

(c) La radio annonçait hier la disparition d'un habitant de notre village, M. Camille Vuilleumier. Celui-ci, parti la veille de la Chaux-de-Fonds, n'avait pas reparu à son domicile. Ce sont deux jeunes filles qui rentraient de l'école, qui ont découvert la victime. Apercevant un paquet déposé à côté d'une balle de bois près de la scierie de Saint-Aubin, elles s'approchèrent et virent de l'autre côté de cette balle, dans le ruisseau qui se trouve en contrebas, le corps d'un homme.

Elles alertèrent immédiatement les personnes qui se trouvaient à la scierie, lesquelles appelèrent la police. Celle-ci, arrivée sur les lieux, ne releva qu'un cadavre qu'elle identifia aussitôt comme étant celui de M. Vuilleumier. Comme le corps portait une assez profonde blessure à la tête, on pense que M. Vuilleumier sera tombé de la balle sur laquelle il semble s'être reposé.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un imprudent, victime d'une chute mortelle

M. Ali Thiébaud, 40 ans, de la Chaux-de-Fonds, ayant rencontré, mercredi, à 16 heures, un ami automobile, monta sur le pare-choc arrière de la voiture pour se rendre à son domicile.

Au moment où l'auto obliqua dans un tournant, M. Thiébaud perdit l'équilibre et resta sans connaissance sur la chaussée. Transporté immédiatement à l'hôpital, il succomba peu après son arrivée, des suites d'une fracture du crâne.

JURA BERNOIS

DELEMONT

Une scierie détruite par un incendie

Le feu a complètement détruit la scierie de M. Wilhelm Blank, à Movelier. Les pompiers sont intervenus rapidement, mais il leur a été impossible de lutter contre les flammes.

Le bâtiment était évalué 40 mille francs. On ignore les causes du sinistre.

VAL-DE-TRAVERS

Une nouvelle composition directe Neuchâtel - R.V.T.

(c) Selon le projet définitif de l'horaire qui entrera en vigueur le 14 mai prochain et par rapport au premier projet, quelques petites modifications ont été apportées à la marche de certains trains, le soir principalement, sur le réseau du R.V.T.

En outre, une revendication concernant la prolongation jusqu'à Buttes du train Travers - Fleurier, qui relèvera la correspondance au direct de nuit Berne - Neuchâtel - Pontarlier - Paris a été satisfaite.

Une autre innovation a encore été apportée dans le sens d'une amélioration des communications entre Neuchâtel et les principaux villages du district.

En effet, à la suite des démarches entreprises depuis un certain temps déjà et renouvelées récemment, dès le 14 mai, une troisième paire de compositions-directes sera quotidiennement mise en service aux trains montants C.F.F. - R.V.T. 1481/12 (Neuchâtel, départ 10 h. 56, Buttes, arriv. à 19 h. 59) et aux trains descendants R.V.T. - C.F.F. 13/1484 (Buttes, départ 12 h. 42, Neuchâtel, arriv. à 13 h. 51).

Les deux paires de composition actuelles seront maintenues, mais on espère que pour celle du milieu de la matinée, les C.F.F. pourront assurer le service le plus souvent possible avec des « flèches ».

Enfin, la composition descendante du début de l'après-midi entraîne la suppression, cela va de soi, de la voiture directe Buttes - Fleurier - Neuchâtel, ainsi que son retour à Fleurier par le train quittant le chef-lieu à 19 h. 22. Cela aura pour conséquence de réduire de quelques minutes le transbordement à la station de Travers.

Emissions radiophoniques

Jeu
SOTTENS et télédiffusion : 7.10, révéille-matin, 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h. de Beromünster - émission commune, 12.15, 19 quart d'heure du sport, 12.35, le pianiste Peter Kreuder et son ensemble, 12.45, signal horaire, 12.48, inform. 12.55, un disque, 13 h., Rendez-vous à Paris, 13.25, Concerto en ré mineur de Schumann, 16.29, signal horaire, 16.30, de Beromünster - émission commune 17.30, le « Huit préluces » pour piano de Frank Martin 18 h., une artiste américaine : Anna Hyatt Huntington, 18.10, deuxième rapport de Germaine, 18.20, la quinzaine littéraire, 18.50, quelques pages de Gabriel Fauré, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure exacte, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps, 19.40, les nouvelles aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz, 20.05, le feuilletton : Madame Clapain, d'Edouard Estampé, 20.40, surprises party, 21.15, les grandes heures du reportage, 21.30, Concert par l'Orchestre du studio, direction Luc Balmer, violoniste : Michel Schwaiblé, 22.30, inform. 22.35, musiques de l'écran.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., duos de violon, 11.25, chants de Fittner et Haas, 12.30, inform. 12.40, fanfares militaires anglaises, 13.15, pour les amis de l'opéra, 14 h., recettes et conseils, 14.15, mélodies de films, 16.30, chants de printemps, 17 h., Kreuzstab, Kantate, de Bach 16 h., C. Dumont et son orchestre, 18.40, le rail et la route, 19.10, piano, 19.30, inform. écho du temps, 20.25, Die Barka ohne Fischer, 21.40, imprévu, 22.05, musique de chambre.

LA VIE NATIONALE

Les travaux du Conseil national

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il y a vraiment de quoi s'indigner. Et M. Vincent ne craint pas de décerner au parti du travail et à ses chefs un brevet de patriotisme et d'indépendance. « Nos seuls maîtres, s'écrie-t-il, sont les ouvriers suisses ! La salle s'esclaffe.

Et ce champion de la « liberté » — par quoi il faut entendre surtout la liberté d'envoyer à la potence les hommes qui ont l'audace de ne pas penser comme le gouvernement — voit le cas Petkov annoncer que le parti du travail en appellera au peuple si le Conseil national discute et adopte les propositions qui lui sont faites, contre l'avis du groupe poniste.

D'autres opinions

Un indépendant, M. Jaekle, est, lui aussi, d'avis qu'il ne faut pas entrer en matière sur les articles concernant l'ordre public. Les dispositions actuelles suffisent. « En son croire, et un régime démocratique s'affaiblit à vouloir pousser trop loin la répression. Au contraire, la tolérance est une preuve de force.

Telle n'est pas l'opinion d'un socialiste, M. Schmid-Oberreitken, qui demande la possibilité de discuter les différents articles, d'abord pour assurer à la presse la liberté dont elle a besoin pour la défense de la démocratie, ensuite pour prévenir les attentats contre les institutions voulues par le peuple. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, on n'aura fait que peu de chose en renforçant les dispositions pénales. La meilleure sauvegarde réside encore dans une politique active et positive, qui contribue à éliminer les différences sociales et apporte aux ouvriers le bien-être auquel ils ont droit. Alors on pourra se vanter d'avoir vraiment contribué à la lutte contre le communisme.

Nous en sommes là, pour l'instant.

Séance de relevée
Fanfares de bataillon, O.I.R. et autres choses

La coutume veut que la séance du mercredi après-midi soit réservée aux interpellations, motions et « postulates ». Une demi-heure durant, un député socialiste de Schwyz déplore en termes émouvants l'intention des autorités de supprimer les fanfares de bataillon pour les remplacer par des fanfares de régiment. L'interpellateur insiste sur la valeur psychologique, morale et culturelle des fanfares de bataillon qui contribuent à renforcer les liens entre l'armée et le peuple.

M. Kobelt répond que le recul des effectifs et la rationalisation de l'armée obligent les autorités à prendre une telle mesure. Si on ne la prend pas, il faudrait supprimer deux bataillons d'infanterie et pour certains cours de répétition se contenter d'une fanfare population suisse sera reconnaissante à l'armée de lui permettre, grâce aux fanfares de régiment, d'entendre de la bonne musique militaire. Au surplus le Conseil fédéral ne s'est pas encore prononcé. Les Chambres auront l'occasion de se prononcer lorsque les projets de réorganisation de l'armée leur seront présentés. L'interpellateur n'est nullement satisfait.

Sortir de l'O.I.R. ?

Un autre interpellateur, M. Jaekle, indépendant de Zurich, demande au Conseil fédéral si, en raison des critiques formulées contre l'Organisation internationale des réfugiés, il ne conviendrait pas que la Suisse sortit de cette organisation et consacrait les sommes représentant sa cotisation à l'émigration individuelle des réfugiés.

M. Petitpierre montre que ces critiques ont été fortement exagérées, que là où des manquements ont été constatés, notre déléguation est aussitôt intervenue et qu'elle a obtenu non seulement des assurances mais des améliorations indiscutables. Dans ces conditions, il serait inopportun pour notre pays de sortir d'une organisation qui est seule en mesure de s'occuper du sort des centaines de milliers de personnes actuellement sous son mandat.

M. Jaekle se déclare satisfait, à condition que le Conseil fédéral ne soit pas trop timide dans ses démarches auprès de l'O.I.R.

Les « biens en déshérence »

Un collègue de groupe de M. Jaekle, M. Werner Schmid, interpelle ensuite le Conseil fédéral sur les « biens en déshérence » et le traitement auquel ils sont soumis.

Il s'agit, en l'occurrence, de sommes placées en Suisse par des ressortissants étrangers, plus particulièrement des Polonais. Or, les propriétaires de ces biens ont disparu. Dans certains cas, aucun héritier ne s'est présenté pour les réclamer. Que faut-il faire de ces biens ?

Lorsque la Suisse a signé le dernier traité de commerce avec la Pologne, elle a accepté que ces « biens en déshérence » fussent rendus à l'Etat polonais. Cette mesure, qui a fait l'objet d'un protocole secret, a été vivement critiquée dans la presse suisse allemande en particulier. M. Schmid se fait l'écho de ces critiques.

M. Petitpierre, dans sa réponse, rappelle que ces « biens en déshérence » ne seront disponibles que le 1er juillet 1954, soit à peu près quinze ans après l'invasion de la Pologne. Il n'y a là aucun désaccord avec le droit suisse en vigueur. Lorsqu'il s'agit d'un étranger domicilié à l'étranger, la succession s'ouvre au dernier domicile du disparu. La succession est alors dévolue selon les lois du pays de ce domicile. En l'occurrence, les « biens en déshérence » sont donc soumis au droit polonais. Et ce droit précise qu'une succession en déshérence revient à la commune du dernier domicile du défunt. D'ailleurs, un expert nommé par les banques suisses et qui a assisté aux négociations polono-suisses à Varsovie a donné son accord aux dispositions prises.

M. Petitpierre termine en déclarant qu'aucun accord n'est prévu pour les « biens en déshérence » appartenant à d'autres ressortissants étrangers que les Polonais. Si on en arrive à discuter de tels accords, les Chambres seront informées.

Voilà l'essentiel des arguments avancés par le porte-parole du Conseil fédéral sur une affaire qui a été considérablement grossie.

Quant au reste de la séance, il ne présente pas un intérêt capital.

Au Conseil des Etats

BERNE, 22. — Le Conseil des Etats a abordé mercredi matin le projet de loi sur la lutte contre la tuberculose bovine.

Le Conseil accepte également à l'unanimité, après rapport de M. Muheim (cons.), Uri, le projet de loi fédérale sur les entreprises de trolleybus.

Puis le Conseil entend M. Lieb (paysan), Schaffhouse, sur le rapport du Conseil fédéral concernant un recensement général des logements. Il indique les raisons qui limitent en faveur de cette opération. Le rapport du Conseil fédéral est ensuite approuvé et la séance est levée.

Un vol de 25,000 francs à Lausanne

(c) Mardi soir, dans le quartier de Montchoisi, à Lausanne, un cambrioleur a pénétré par escalade dans un appartement momentanément inoccupé. Il a fait main basse sur des bijoux, colliers, broches, boucles d'oreilles, un carnet d'épargne, le tout estimé à 25,000 fr.

Des détournements dans une centrale laitière vaudoise

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

G. W., comptable depuis une dizaine d'années à la centrale du beurre de l'Union laitière vaudoise, à Lausanne, avait été mis en demeure depuis plusieurs mois de fournir des explications au sujet de la teneur de certains comptes.

Par d'habiles artifices d'écritures, W. avait réussi à passer à son compte personnel divers encaissements de l'ordre, semble-t-il, de plusieurs dizaines de mille francs. L'intéressé n'ayant pu fournir des explications satisfaisantes ni rembourser les manquants, la centrale a déposé une plainte et, samedi dernier, le comptable infidèle était mis sous les verrous.

En corrélation avec cette affaire, une autre arrestation a été opérée, celle d'un nommé S. H., qui aurait trafiqué avec G. W.

* L'assemblée des délégués de la Ligue des patients militaires suisses a voté une résolution demandant la répression exemplaire des coupables du scandale des fortifications.

Communiqués

En faveur de la Pouponnière de Neuchâtel

Parmi toutes les institutions existantes chez nous, la Pouponnière est assurément parmi les plus dignes de mérite. Et le public se doit de lui témoigner compréhension et générosité. Aussi tiendra-t-il à assister nombreux à la manifestation de bienfaisance qui est organisée ce soir en faveur de la Pouponnière au cinéma Palace où sera projeté le fameux film de Noël-Noël, « La cage aux rossignols », avec la participation des Petits chanteurs de la Croix de Bois.

Après le match

Toute la colonie suisse de Londres était présente à l'Empress Hall et a applaudi la victoire des Suisses à tout rompre. Lorsque le gong a résonné, le team britannique, qui avait conquis le titre de champion d'Europe en cas de victoire, a été le premier à féliciter les « rouges ». Bibi Torriani, coach du team suisse s'est également précipité sur la glace pour féliciter ses joueurs. Ces derniers ont porté en triomphe l'excellent Torriani.

M. G. Hardly, président de la I.I. H.G., a remis le trophée et des médailles.

Belgique bat Hollande

Pour la poule de consolation, la Belgique bat la Hollande par 4 à 2.

Canada bat Suède, 3 à 1

On se demandait si les Suédois parviendraient éventuellement à battre les futurs champions du monde. Ils avaient bien promis, en tout cas, de mener la vie dure aux Edmonton Mercury.

Au premier tiers, en tout cas, les Suédois se débattaient comme de beaux diables. Pendant cinq minutes, les Canadiens assignent les buts suédois où le gardien fournit une partie de grand style. Ils s'appliquent ensuite à organiser des contre-offensives. Cependant, Macanley parvient à battre le gardien de Suède.

Au deuxième tiers, malgré une forte opposition, les Canadiens parviennent à marquer deux buts.

Au troisième tiers, le Suédois Nurmela marque pour la Suède.

Les Etats-Unis battent la Norvège

C'est par 12 buts à 6 (5-0; 4-3; 3-3) que l'équipe américaine a battu celle de Norvège.

Classement final

1. Canada, 10 points; 2. Etats-Unis, 8; 3. Suisse, 6; 4. Angleterre, 4; 5. Suède, 2; 6. Norvège, 0; 7. Belgique, 0; 8. Hollande, 0; 9. France.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Condamnation à mort d'une Suissesse à Marseille

MARSEILLE, 22 (A.F.P.). — Alice Mackert, ressortissante suisse, qui avait été condamnée aux travaux forcés à perpétuité, il y a quinze mois, pour crimes de guerre, a été vué condamnée, mercredi, par un tribunal militaire, à la peine de mort, pour « intelligence avec l'ennemi ».

Alice Mackert, qui était au service des Allemands, se signala par la lutte acharnée qu'elle mena contre les résistants.

En ÉGYPTÉ, le gouvernement a remis au cabinet Attlee une note demandant le règlement des questions en suspens entre les deux pays, soit l'évacuation par les troupes britanniques du territoire égyptien et l'unification de la vallée du Nil.

Après avoir fait des dupes à Genève et en France

« Mgr Bellet » alias Léon Page le faux évêque de Tibériade a été arrêté à Bourg-en-Bresse

Un individu qui, revêtu de la soutane à boutons violets, se faisait passer pour « Mgr Bellet, vicaire apostolique du Cameroun, évêque titulaire de Tibériade », séjourna dernièrement quelques jours à Genève, où il parut dans différentes églises, célébrant la messe. Mais l'attention commença à s'éveiller quand le curé de l'église du Sacré-Cœur constata que l'évêque prenait passablement de liberté avec la liturgie.

On en arriva à la conclusion qu'il s'agissait d'un aventurier. La police s'occupa de lui et, mardi soir, on apprenait que le faux évêque avait été arrêté à Bourg-en-Bresse.

Au cours de son interrogatoire, l'imposteur déclara se nommer Léon Page, né à Saint-Symphorien, dans le Hainaut, le 10 février 1916, sujet belge. Son enfance, ajouta-t-il, fut très trouble; il entra au séminaire, devint prêtre, voyagea beaucoup, quitta l'Eglise et se maria en 1941, à Savigny, près de Beaune, en Côte-d'Or, avec Paulette di Puccio. Mais de vives disputes les séparèrent bientôt et, la mésentente s'aggravant, les deux époux décidèrent de se séparer, d'un commun accord, après six mois de vie commune. Ils divorcèrent avec torts réciproques. Comme on lui demandait pourquoi il n'était pas retourné s'établir en Belgique par la suite, Page avoua, après quelques réticences, qu'il y faisait

l'objet d'un mandat d'arrêt pour faits de collaboration.

Au moment de son arrestation à Bourg-en-Bresse, il avait dans l'une de ses poches une calotte, un rabat violet et une bague épiscopale, le tout soigneusement caché sous son mouchoir. Il ajouta que ses vêtements d'évêque se trouvaient dans sa valise laissée en dépôt à la consigne de la gare de Lyon-Perrache, dimanche, pour ne pas éveiller l'attention, cette valise étant assez encombrante. Il avait parcouru plusieurs localités de l'Ain, où il était présenté comme évêque colonial pour prêcher le carême. Il essaya des refus à six endroits. Lorsqu'on l'arrêta, il téléphonait à une importante paroisse, aux mêmes fins. Il avait d'ailleurs l'intention de quitter la région, trop proche de la Suisse, où son passage avait fait tant de bruit.

Il semble que Page vivait, assez modestement d'ailleurs, des collectes faites après les sermons qu'il prononçait; mais il paraît avoir pris un certain plaisir à cette vie errante et aux fonctions qu'il usurpait. Depuis de nombreuses années, il avait rompu avec sa famille. C'est à Lyon qu'il aurait acheté ses vêtements d'évêque. On a retrouvé sur lui 10,000 francs français. Il a été arrêté pour usurpation d'état civil et usage de faux passeport. On a, en effet, retrouvé sur lui des papiers aux noms de Breson et Delanois.

Accueil favorable à Londres

LONDRES, 22 (Reuter). — La proposition du gouvernement d'Allemagne occidentale d'organiser des élections dans toute l'Allemagne, sous le contrôle des quatre puissances d'occupation, a été favorablement accueillie à Londres. La Grande-Bretagne considère de telles élections comme hautement souhaitables, mais il existe peu de chances que les quatre puissances d'occupation soient d'accord avec les conditions proposées par le gouvernement de Bonn.

Liberté d'action pour tous les partis politiques dans toute l'Allemagne, alors que les puissances occupantes renoncent à toute tentative de constituer des partis politiques ou d'influencer l'activité de ceux-ci.

2. Les puissances d'occupation et les autorités allemandes doivent garantir la sécurité et la protection personnelle de toutes les personnes qui se livrent à une activité politique et donner des assurances contre tous les préjudices économiques que pourraient subir ces personnes.

3. Liberté d'édition de journaux dans toute l'Allemagne.

4. Liberté de mouvement dans toute l'Allemagne et suppression des passeports inter-zones.

Le gouvernement de Bonn ajoute dans son communiqué que les Allemands devraient pouvoir recourir en tout temps devant les tribunaux des quatre puissances contre les infractions commises envers les principes énumérés.

Le gouvernement de l'Allemagne occidentale prévoit les conditions suivantes pour l'accomplissement des élections :

1. Liberté d'action pour tous les partis politiques dans toute l'Allemagne, alors que les puissances occupantes renoncent à toute tentative de constituer des partis politiques ou d'influencer l'activité de ceux-ci.

2. Les puissances d'occupation et les autorités allemandes doivent garantir la sécurité et la protection personnelle de toutes les personnes qui se livrent à une activité politique et donner des assurances contre tous les préjudices économiques que pourraient subir ces personnes.

3. Liberté d'édition de journaux dans toute l'Allemagne.

4. Liberté de mouvement dans toute l'Allemagne et suppression des passeports inter-zones.

Le gouvernement de Bonn ajoute dans son communiqué que les Allemands devraient pouvoir recourir en tout temps devant les tribunaux des quatre puissances contre les infractions commises envers les principes énumérés.

Accueil favorable à Londres

LONDRES, 22 (Reuter). — La proposition du gouvernement d'Allemagne occidentale d'organiser des élections dans toute l'Allemagne, sous le contrôle des quatre puissances d'occupation, a été favorablement accueillie à Londres. La Grande-Bretagne considère de telles élections comme hautement souhaitables, mais il existe peu de chances que les quatre puissances d'occupation soient d'accord avec les conditions proposées par le gouvernement de Bonn.

Deux soirées de gala avec la ravissante Rose-Marie JUNG et l'orchestre Jo Borri

La vedette viennoise de Radio-Genève avec son nouveau programme de chansons viennoises

PRIERE DE RESERVER SA TABLE

CE SOIR, à 20 h. 15 HOTEL DE VILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS LOCALES

A l'issue de l'assemblée, conférence de M. Léon MONTANDON

Les étapes de la bourgeoisie de Neuchâtel

Le comité.

Association des Vieux-unionistes Union commerciale

Ce soir, au local, Coq-d'Inde 24

Conférence

« Les transports urbains »

par MM. J. Strickler et J.-P. Benoit de la Compagnie des tramways

Entrée libre - Invitation cordiale

Oranges blondes Fr. —85

Oranges sanguines Paterno Fr. 1.15

Pommes « abondance » Fr. 1.—

encore plus belles

Pommes Morgenduft Fr. —90

Prix du kilo partant

ZIMMERMANN S. A.

Le gouvernement de Bonn propose de procéder dans toute l'Allemagne à l'élection d'une Constituante

Celle-ci serait chargée uniquement d'élaborer une constitution qui serait ensuite soumise à l'approbation du peuple allemand. Les opérations électorales devraient se dérouler sous le contrôle des quatre puissances occupantes

que ce gouvernement propose que la Grande-Bretagne, la France, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis élaborent une loi électorale envisageant des élections sous le contrôle de commissions formées de représentants des quatre puissances occupantes ou de l'O.N.U. Cette assemblée constituante devrait se charger uniquement de l'élaboration de la constitution qui devrait être soumise ensuite à l'approbation du peuple allemand.

Le gouvernement de l'Allemagne occidentale prévoit les conditions suivantes pour l'accomplissement des élections :

« Mgr Bellet » alias Léon Page le faux évêque de Tibériade a été arrêté à Bourg-en-Bresse

Un individu qui, revêtu de la soutane à boutons violets, se faisait passer pour « Mgr Bellet, vicaire apostolique du Cameroun, évêque titulaire de Tibériade », séjourna dernièrement quelques jours à Genève, où il parut dans différentes églises, célébrant la messe. Mais l'attention commença à s'éveiller quand le curé de l'église du Sacré-Cœur constata que l'évêque prenait passablement de liberté avec la liturgie.

On en arriva à la conclusion qu'il s'agissait d'un aventurier. La police s'occupa de lui et, mardi soir, on apprenait que le faux évêque avait été arrêté à Bourg-en-Bresse.

Au cours de son interrogatoire, l'imposteur déclara se nommer Léon Page, né à Saint-Symphorien, dans le Hainaut, le 10 février 1916, sujet belge. Son enfance, ajouta-t-il, fut très trouble; il entra au séminaire, devint prêtre, voyagea beaucoup, quitta l'Eglise et se maria en 1941, à Savigny, près de Beaune, en Côte-d'Or, avec Paulette di Puccio. Mais de vives disputes les séparèrent bientôt et, la mésentente s'aggravant, les deux époux décidèrent de se séparer, d'un commun accord, après six mois de vie commune. Ils divorcèrent avec torts réciproques. Comme on lui demandait pourquoi il n'était pas retourné s'établir en Belgique par la suite, Page avoua, après quelques réticences, qu'il y faisait

l'objet d'un mandat d'arrêt pour faits de collaboration.

Au moment de son arrestation à Bourg-en-Bresse, il avait dans l'une de ses poches une calotte, un rabat violet et une bague épiscopale, le tout soigneusement caché sous son mouchoir. Il ajouta que ses vêtements d'évêque se trouvaient dans sa valise laissée en dépôt à la consigne de la gare de Lyon-Perrache, dimanche, pour ne pas éveiller l'attention, cette valise étant assez encombrante. Il avait parcouru plusieurs localités de l'Ain, où il était présenté comme évêque colonial pour prêcher le carême. Il essaya des refus à six endroits. Lorsqu'on l'arrêta, il téléphonait à une importante paroisse, aux mêmes fins. Il avait d'ailleurs l'intention de quitter la région, trop proche de la Suisse, où son passage avait fait tant de bruit.

Il semble que Page vivait, assez modestement d'ailleurs, des collectes faites après les sermons qu'il prononçait; mais il paraît avoir pris un certain plaisir à cette vie errante et aux fonctions qu'il usurpait. Depuis de nombreuses années, il avait rompu avec sa famille. C'est à Lyon qu'il aurait acheté ses vêtements d'évêque. On a retrouvé sur lui 10,000 francs français. Il a été arrêté pour usurpation d'état civil et usage de faux passeport. On a, en effet, retrouvé sur lui des papiers aux noms de Breson et Delanois.

Accueil favorable à Londres

LONDRES, 22 (Reuter). — La proposition du gouvernement d'Allemagne occidentale d'organiser des élections dans toute l'Allemagne, sous le contrôle des quatre puissances d'occupation, a été favorablement accueillie à Londres. La Grande-Bretagne considère de telles élections comme hautement souhaitables, mais il existe peu de chances que les quatre puissances d'occupation soient d'accord avec les conditions proposées par le gouvernement de Bonn.

Liberté d'action pour tous les partis politiques dans toute l'Allemagne, alors que les puissances occupantes renoncent à toute tentative de constituer des partis politiques ou d'influencer l'activité de ceux-ci.

2. Les puissances d'occupation et les autorités allemandes doivent garantir la sécurité et la protection personnelle de toutes les personnes qui se livrent à une activité politique et donner des assurances contre tous les préjudices économiques que pourraient subir ces personnes.

3. Liberté d'édition de journaux dans toute l'Allemagne.

4. Liberté de mouvement dans toute l'Allemagne et suppression des passeports inter-zones.

Le gouvernement de Bonn ajoute dans son communiqué que les Allemands devraient pouvoir recourir en tout temps devant les tribunaux des quatre puissances contre les infractions commises envers les principes énumérés.

Accueil favorable à Londres

LONDRES, 22 (Reuter). — La proposition du gouvernement d'Allemagne occidentale d'organiser des élections dans toute l'Allemagne, sous le contrôle des quatre puissances d'occupation, a été favorablement accueillie à Londres. La Grande-Bretagne considère de telles élections comme hautement souhaitables, mais il existe peu de chances que les quatre puissances d'occupation soient d'accord avec les conditions proposées par le gouvernement de Bonn.

Deux soirées de gala avec la ravissante Rose-Marie JUNG et l'orchestre Jo Borri

La vedette viennoise de Radio-Genève avec son nouveau programme de chansons viennoises

PRIERE DE RESERVER SA TABLE

CE SOIR, à 20 h. 15 HOTEL DE VILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS LOCALES

A l'issue de l'assemblée, conférence de M. Léon MONTANDON

Les étapes de la bourgeoisie de Neuchâtel

Le comité.

Association des Vieux-unionistes Union commerciale

Ce soir, au local, Coq-d'Inde 24

Conférence

« Les transports urbains »

par MM. J. Strickler et J.-P. Benoit de la Compagnie des tramways

Entrée libre - Invitation cordiale

Oranges blondes Fr. —85

Oranges sanguines Paterno Fr. 1.15

Pommes « abondance » Fr. 1.—

encore plus belles

Pommes Morgenduft Fr. —90

Prix du kilo partant

ZIMMERMANN S. A.

LES SPORTS

La Suisse bat l'Angleterre et devient championne d'Europe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les Anglais étant encore inférieurs d'une unité, les Suisses poursuivirent leur pression et Trepp marque un joli but sur passe de Gebi Poltera. On assiste alors à une réaction des Britanniques : une descente en passes entre Ken Nicholson et Terry Quales permet à ce dernier de marquer un but. Mais, peu après, Uli Poltera parvient à battre le keeper britannique.

Peu après, Othmar Delnon, souffrant d'une blessure — légère heureusement — se fait passer. Les Anglais peuvent alors réduire l'écart de buts à la suite d'une très jolie attaque combinée qui se termine, sur passe de Bill Smith, par un goal obtenu par Nicholson.

Le jeu devient un peu sec et, avant le second repos, chaque équipe est pénalisée.

Troisième tiers-temps 3-0

Au début du troisième tiers-temps, Othmar Delnon peut reprendre sa place. Le jeu reprend toujours à l'avantage des Suisses. Mais les Anglais résistent. Cependant, lorsque Quales est pénalisé, Uli Poltera, bien servi par son frère Gebi, marque le numéro 8 et Walter Durst obtient le numéro 9 à la suite d'un bel effort personnel.

Même, lorsque leur capitaine, Uli Poltera, est « mis en prison », les Suisses peuvent contenir les attaques anglaises. L'attaque à quatre trouve sa récompense en un but marqué par Reto Delnon, sur passe de son frère Othmar (19me minute).

Toute la colonie suisse de Londres était présente à l'Empress Hall et a applaudi la victoire des Suisses à tout rompre. Lorsque le gong a résonné, le team britannique, qui avait conquis le titre de champion d'Europe en cas de victoire, a été le premier à féliciter les « rouges ». Bibi Torriani, coach du team suisse s'est également précipité sur la glace pour féliciter ses joueurs. Ces derniers ont porté en triomphe l'excellent Torriani.

M. G. Hardly, président de la I.I. H.G., a remis le trophée et des médailles.

Belgique bat Hollande

Pour la poule de consolation, la Belgique bat la Hollande par 4 à 2.

Canada bat Suède, 3 à 1

On se demandait si les Suédois parviendraient éventuellement à battre les futurs champions du monde. Ils avaient bien promis, en tout cas, de mener la vie dure aux Edmonton Mercury.

Au premier tiers, en tout cas, les Suédois se débattaient comme de beaux diables. Pendant cinq minutes, les Canadiens assignent les buts suédois où le gardien fournit une partie de grand style. Ils s'appliquent ensuite à organiser des contre-offensives. Cependant, Macanley parvient à battre le gardien de Suède.

Au deuxième tiers, malgré une forte opposition, les Canadiens parviennent à marquer deux buts.

Au troisième tiers, le Suédois Nurmela marque pour la Suède.

Les Etats-Unis battent la Norvège

C'est par 12 buts à 6 (5-0; 4-3; 3-3) que l'équipe américaine a battu celle de Norvège.

Classement final

1. Canada, 10 points; 2. Etats-Unis, 8; 3. Suisse, 6; 4. Angleterre, 4; 5. Suède, 2; 6. Norvège, 0; 7. Belgique, 0; 8. Hollande, 0; 9. France.

Ce soir... un Grapillon

GRAPILLON

Grapillon fait du bien.

Francs achetez vos alliances

CHEZ **HUILLE**

VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

ECHANGEZ VOTRE ANCIEN RECEPTEUR CONTRE UN **MÉDIATOR** AVEC NOUVEAU CADRAN.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La Cour d'assises a condamné hier les cambrioleurs de la bijouterie Vuille

Un seul acquittement — Deux des principaux coupables n'ont pas encore été jugés

L'audience d'hier de la Cour d'assises du canton de Neuchâtel a commencé par un réquisitoire très fouillé du procureur général.

En préambule, M. Piaget souligne que si l'enquête a duré longtemps, on ne doit en faire le reproche ni aux policiers, ni au juge d'instruction neuchâtelois. Les démarches d'extradition et les dénégations persistantes de Fleischer expliquent la longueur de la procédure. Les gangsters internationaux courent le risque de tels ennuis.

Le ministère public donne ensuite la lecture de la longue déposition du prévenu Salek Fleischer. Cette « confession » fourmille d'un luxe de détails d'une étonnante précision. C'est ainsi que l'on a enfin une explication — sinon l'explication « ne varietur » — des événements qui se sont déroulés depuis le 14 novembre 1947, date de l'arrivée à Lignières d'Iglicki, du « Boxeur » et de Fleischer, jusqu'au partage du butin dans l'appartement de Sidka Schmitzermann, dans la soirée du 30 novembre.

Ce récit donne une version des agissements de chaque personnage jour par jour, heure par heure, puis au moment critique, minute par minute. On se rend compte que les trois premiers arrivés ont cherché l'occasion de « faire un coup ». Ils se sont rendus à Bâle. Ils ont examiné le plancher d'une bijouterie de la place Parry ; il était hétonné. Au bout d'une semaine, Iglicki est allé chercher Markowski à Paris. Le lendemain, eurent lieu deux cambriolages à Bienne.

Après une reconnaissance minutieuse des accès et de la disposition des lieux, à la bijouterie Vuille, Iglicki repartit pour la capitale française, y prit son outillage et en ramena cette fois-ci Hochberg.

A chacun son paquet !

Fondant l'essentiel de son accusation sur la lecture de cette pièce importante, le procureur déclare que les trois hommes qui sont assis au banc des accusés sont coauteurs du délit commis. Tous seraient en fait participants et il ne peut s'agir de distinguer sur le plan juridique entre des auteurs principaux et des complices.

En revanche, M. Piaget admet qu'il y a une hiérarchie dans la gravité des actes reprochés aux différents membres de la bande. Le chef, sans aucun doute, était Iglicki, qui ne perd rien pour attendre. Le « Boxeur » et Fleischer savaient parfaitement en partant de Paris quel but avait leur voyage.

Markowski, qu'on amène en Suisse pour « faire des affaires », devait se douter que ce n'était pas dans un village comme Lignières qu'il pourrait acquérir des montres à son compte.

Dès la patrouille à laquelle il participa certainement l'avant-veille du cambriolage et surtout du moment où il prétend avoir vu ses camarades disparaître nuitamment avec des outils dans la cave d'une bijouterie, il devait être fixé !

Son explication selon laquelle il serait resté des heures, tremblant de peur dans la ruelle voisine, est inacceptable.

De même Hochberg, même arrivé au dernier moment, sans un sou, dans l'idée de faire du « simple marché noir », ne peut pas, aux yeux du procureur, avoir fait le guet dans l'escalier de la cave sans avoir été au courant de l'opération insolite et par moment bruyante qui se déroulait à quelques mètres de lui.

Fleischer déclare avoir vu deux fois Eta Healey et la seconde fois, lors du partage du magot ; il précise qu'elle portait des pantalons de couleur marron. Or la « lady » a nié avoir jamais vu Fleischer. Mais elle a reconnu qu'elle possédait des pantalons bruns. C'est un détail que Fleischer ne peut avoir inventé. Eta Tuchklapper a menti à d'autres reprises et sa personnalité ne nécessite pas qu'on mette des gants pour la soupçonner.

Les réquisitions

En terminant, M. Piaget, en admettant que Iglicki devrait être condamné à un maximum de 10 ans de réclusion, requiert les peines suivantes contre les prévenus cités :

8 ans de réclusion contre Salek Fleischer, avec déduction de la préventive, seulement depuis le moment de ses aveux ; 5 ans de réclusion contre Markowski et Hochberg (sous déduction de la préventive subie par chacun d'eux) ; 2 ans d'emprisonnement contre la receluse Schmitzermann, en fuite ; 1 an contre Isaac Fleischer, receleur, qui a fait défaut, et 6 mois d'emprisonnement à compenser avec la préventive subie, pour Eta Tuchklapper.

Le protégé malgré lui

L'avocat de Salek Fleischer se trouve dans une situation pour le moins étrange. S'il voulait se conformer aux désirs et au droit le plus strict de son client, il renoncera à la défense. Mais on a vu hier que le docteur Riggenbach, psychiatre à Préfargier, avait conclu son rapport en déclarant que si Fleischer était parfaitement conscient de ses actes en 1947, sa longue incarcération avait provoqué des troubles psychogènes passagers. Le mandataire juge qu'en remplissant justement au bout la tâche qui lui a été dévo-

lue, il obéira à son devoir et, malgré la méfiance qu'a conçue Fleischer à son égard, il le défendra mieux que ce malade ne le ferait lui-même... en s'exprimant en polonais.

La première partie de la plaidoirie est consacrée à Isaac Fleischer, le fils de la première femme du prévenu présent. Il n'a pas participé au vol. Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir été porteur d'un bracelet de peu de valeur. Savait-il que c'était le produit d'un cambriolage ? Il a accepté un petit cadeau et n'a pas eu d'intention délictueuse. Il faut l'acquitter.

Quant à Salek Fleischer, sa détention préventive a duré vingt-huit mois ! C'est un record. Le prisonnier, quand il est entré dans la voie des aveux, a fait preuve de franchise absolue. Les deux absents, sont les principaux coupables. Fleischer n'a joué qu'un rôle secondaire. Il a subi un grave ébranlement nerveux en prison. Il a souffert du manque d'assistance religieuse dans lequel on l'a laissé. Cette pénible épreuve prolongée, les mauvaises nouvelles que Fleischer a de sa femme et de sa fille ont assez acablé un malheureux. L'avocat conclut à une réduction de la peine requise à deux ans... sous déduction de la préventive.

Nouveau chapitre du roman policier

Le premier mandataire de Markowski, en restant dans le domaine des faits, a construit sa brillante plaidoirie comme le chapitre décisif d'un passionnant roman policier. Des mystères, subsistent. On ne sait toujours pas qui est « le Boxeur ». Salek est-il fou ou est-ce un génie de la simulation ?

Salek Fleischer n'est en tout cas pas, comme a semblé l'admettre le procureur, toute la loi et tous les prophètes. Et si l'on fonde l'accusation sur ses dépositions, on risque de ne pas juger l'affaire sur des éléments objectifs.

Salek a la manie de l'auto-accusation. Il se déclare coupable d'un cambriolage qui lui aurait valu plusieurs années de pénitencier à Bratislava. Cette condamnation ne figure pas à son casier judiciaire. Il s'accuse même d'un assassinat imaginaire, qui aurait été perpétré à Berne !

Concernant les autres, on peut prévoir que Salek les chargera à tort cinq fois plus qu'il ne se charge lui-même. C'est un fou.

Mais un fou qui a conservé une certaine habileté. Par crainte d'un règlement de compte ultérieur, il a interverti les rôles et déchargé le plus possible sur le chef Iglicki au détriment de petits comparses, moins inquiétants.

Salek a procédé à une permutation de personnes. Selon toute vraisemblance, et malgré ses « précisions » de ce détraqué, Iglicki, connu en Europe, comme un spécialiste du percement des coffres-forts, n'est pas resté dans l'escalier à faire le guet, tandis que Markowski, au caractère craintif et au casier judiciaire intact, faisait le gros travail.

En fait, trois hommes suffisaient (voir à ce sujet l'exemple de Bienne). Si l'on a recouru aux deux autres pour le coup de Neuchâtel, c'est pour diriger, par la suite, les poursuites sur ces pistes secondaires. C'est très probablement sur indication d'un ami, Iglicki, qui a pisté de Hochberg et de Markowski à été donnée à la police française.

L'avocat émettait alors, sur la base des témoignages, un certain nombre de renseignements fournis par Fleischer. Puis il en arrive à expliquer de façon plausible la présence de Markowski à Neuchâtel au moment du délit. La preuve que ses camarades ne le considéraient pas comme un égal, c'est que, l'ayant attiré dans un piège dangereux, ils ont acheté son silence contre un pourboire de 300.000 fr. français, ridiculement modique par rapport au bénéfice de l'opération, qui s'éleva à 30 millions de francs français. Le mandataire de Markowski conclut à une réduction de la peine, éventuellement à une compensation avec la préventive subie.

Atmosphère de palais de justice

Le mouvement de Résistance dans lequel s'était engagé Markowski avait délégué un avocat parisien pour assurer la défense de l'ancien maquisard.

Le public est ainsi, en fin de matinée, l'occasion très rare de goûter un pur morceau d'éloquence judiciaire. Et le jury ne fut pas moins sensible que l'auditoire au récit de la triste odyssée de Markowski, rapporté avec une belle conviction par son congénère, membre du barreau parisien.

C'est l'histoire du Juif errant du 20ème siècle. La fuite de Pologne. Le labeur honnête au Mexique qui rapporte de petites économies. Le besoin de s'engager qui explique le retour en Europe. La percée allemande, l'incarcération. Les évasions. La vie clandestine. L'entrée des forces du pouvoir dans l'illégalité. Les parents et les cinq sœurs victimes des fours crématoires. Le besoin de retrouver les seuls membres rescapés de sa famille. L'arrivée à Paris avec le produit du commerce remonté en Amérique du Sud après une nouvelle fuite. L'autorisation de séjour, mais l'interdiction de travailler. La perte, à cause de la confiance accordée à un escroc des trois quarts des 9000 dollars ramenés. Le mariage avec une gentille petite Française. La naissance d'un bébé. La existence d'homme tranquille, rompu à présent aux procédés en marge de la légalité.

La rencontre avec Iglicki ! L'espoir de trouver des montres et de recommencer une fois encore à ouvrir une boutique en Amérique. Le franchissement clandestin de la frontière suisse. La peur de se faire pincer sans passeport qui le cloue près de la cave de la rue du Temple-Neuf même quand il comprend qu'il trempe dans une vilaine affaire.

Iglicki est maintenant en Israël. Il ne comparaitra probablement jamais.

Dernières déclarations des prévenus

L'interprète, un Polonais bien attristé que les condamnés aient tant subi peu une origine semblable à la sienne, est revenu pour la fin des débats. Il demande à Fleischer s'il a quelque chose à ajouter.

— Oui, j'ai perdu soixante personnes de ma famille à cause des persécutions raciales ; je suis resté seul et sans argent. Je regrette ce que j'ai fait. Je suis habile tailleur. Je demande au tribunal la possibilité de me racheter.

Markowski implore la clémence des juges et leur demande de penser à sa femme et à son enfant.

Hochberg a confiance en la justice de notre pays et il exprime son repentir.

Eta Tuchklapper répète qu'elle est innocente.

Le jugement

Les délibérations de la Cour ont duré deux heures et quart.

A 18 h. 15, le président donne orale-

ment connaissance des considérants de son jugement. Le tribunal admet que trois Polonais de Paris, Iglicki, le mystérieux « Boxeur » et Salek Fleischer sont arrivés le 14 novembre 1947 à Lignières avec l'intention de commettre un cambriolage. Ils ont examiné diverses possibilités en Suisse et notamment à Neuchâtel.

Après une semaine de séjour, ils ont commis deux cambriolages à Bienne. Fleischer a admis avoir participé à l'un d'eux. Markowski, qui était là depuis la veille, n'y a pas collaboré.

A la fin de la deuxième semaine, le chef, Iglicki, est allé chercher ses outils à Paris ; il a ramené Simon Hochberg.

Le samedi 29 novembre, dans l'après-midi, les cinq personnages sont descendus à Neuchâtel et, dans la nuit, ils ont commis le cambriolage de la bijouterie Vuille.

D'après les débats et les dossiers, les cinq ont agi ensemble et doivent être considérés, comme coauteurs du méfait. Toutefois, il est évident que l'activité des trois premiers est plus considérable que celle des deux autres.

Hochberg a fait le guet au haut des escaliers de la cave. En revanche, le tribunal n'admet pas qu'il ignorait ce qui se passait. Markowski est descendu dans la cave. Mais il est très vraisemblable qu'il n'a pas pénétré dans la bijouterie elle-même. Iglicki, en chef et en spécialiste, ne lui aurait pas laissé ce rôle.

Le tribunal ne retient pas les aveux de Salek Fleischer au sujet de la version qu'il donne du partage à Paris. Markowski et Hochberg ont reçu des indemnités de 800.000 et 500.000 fr. français. Il est vraisemblable qu'en effet le butin n'ait pas été partagé en cinq lots.

Étant donné le moindre bénéfice et la participation moins active de ces deux inculpés, étant donné la situation de famille de Markowski et, par rapport à ce dernier, le rôle moins louche de Hochberg et sa franchise, ils bénéficieront d'une atténuation des peines requises contre eux.

Du moment où l'on écarte la thèse du partage, on ne peut plus accuser Eta Healey d'y avoir participé. On n'a pas la preuve de sa culpabilité dans cette affaire. Elle doit être libérée des fins de la poursuite. Mais des indices sérieux (dénonciation anonyme partiellement exacte, lettre du « baron » qui la mettait en cause, etc.) ont justifié son interrogatoire.

An domicilié de Rifka Schmitzermann, on a retrouvé des déchets d'or et de l'argent suisse. La maîtresse d'Iglicki a commis le délit de recel. En s'enfuyant, elle a perdu sa chance de bénéficier d'une réduction de la prison préventive.

Il en est de même d'Isaac Fleischer, qui fait aussi défaut. Il portait un bracelet reconnu par M. Vuille. Il avait chez lui des « pinces-homards » ; il détenait une photographie d'Iglicki. Il sera condamné comme receleur.

Les peines prononcées

Voici enfin, dans leur sèche énumération, la conclusion de ces deux longues journées de débats et de plus de deux ans d'enquête.

Les peines suivantes ont été prononcées, par la Cour d'assises neuchâteloise. Contre :

Salek FLEISCHER : 7 ans de réclusion, moins une partie de la préventive subie, fixée à 1 1/2 an, 10 ans de privation des droits civiques, 15 ans d'expulsion du territoire de la Confédération suisse et 7/16 de la part des frais mise à la charge des condamnés etés pour cette audience (part fixée à 7400 francs, le soldé, 2400 fr. étant d'ores et déjà mis à la charge d'Iglicki) ;

Chaim MARKOWSKI : 3 1/2 ans de réclusion, moins 1 an et 4 1/2 mois — soit la totalité de la préventive subie — 10 ans de privation des droits civiques, 10 ans d'expulsion et 3/16 des frais ;

Simon HOCHBERG : 3 ans de réclusion, moins 1 an et 4 1/2 mois de préventive subie, 10 ans de privation des droits civiques, 10 ans d'expulsion et 3/16 des frais ;

Eta TUCHKLAPPER, divorcée Healey : acquittée ;

Rifka SCHMITZERMANN : 2 ans d'emprisonnement par défaut, 5 ans d'expulsion et 2/16 des frais ;

Isaac FLEISCHER : 1 an d'emprisonnement par défaut, 5 ans d'expulsion et 1/16 des frais.

A. R.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 mars. Température : Moyenne : 9,3 ; min. : 4,4 ; max. : 15,4. Baromètre : Moyenne : 723,7. Vent dominant : Direction : sud ; force : faible. Etat du ciel : variable ; très nuageux à légèrement nuageux pendant la journée ; clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Mars	17	18	19	20	21	22
mm	735	735	735	735	735	735
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, du 21 mars, à 7 h. : 429,50
Niveau du lac, du 22 mars, à 7 h. : 429,49

Prévisions du temps. — Beau temps, ensoleillé et doux pendant la journée. Faible bise.

Nouveaux inspecteurs de la police de sûreté

La chancellerie d'Etat nous communique :

Le chef du département de police a nommé, à partir du 1er avril 1950, aux fonctions d'inspecteurs de la police de sûreté, les aspirants : Willy Schenk, André Mosser et Ernest Gafner, tous trois domiciliés à Neuchâtel.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Des vedettes parmi nous !

Une aimable lectrice nous adresse les lignes suivantes que, semble-t-il, elle souhaite voir publier :

Permettez à l'une de vos lectrices assidues, admiratrice de vos articles de fond, de Marinette et d'Olive, de s'étonner qu'on accorde une place démesurée à certaines vedettes de music-hall, et du manque de retenue de certains compte rendus.

Est-ce là vraiment le rôle de notre quotidien le plus important dans toutes les familles et par tous nos enfants ?

Vous avez très judicieusement, Monsieur le rédacteur, à certaines occasions, blâmé les reportages sensationnels d'un « Paris-Soir ».

Neuchâtel, ville d'étude, ne doit-elle pas plutôt se garder de ce genre douteux ?

C'est le gros problème en effet... qui se pose dans une ville comme la nôtre ! Faut-il, ne faut-il pas ? Faut-il ou ne faut-il pas qu'il se déroule des spectacles un peu plus légers que d'autres, qu'il existe des « cabarets » ouverts un peu plus tard que les établissements habituels et que nous soient amenées des vedettes, dont la presse est appelée à parler avec un certain luxe de détails ? De fait, dans notre bonne cité, deux groupes sont en train de se former. Les uns pensent que, tout de même, si l'on veut développer le tourisme, si l'on entend tuer définitivement cette réputation de ville morte qu'on nous fait trop souvent au dehors, il faut ce qu'il faut ! Et les autres pensent surtout aux dangers que court la jeunesse. Certain carrel éducatif s'est constitué ; il fera, n'en doutons pas, de l'honorable travail.

Pour notre part, nous estimons surtout qu'en cette matière, tout est une question de mesure, de bon sens et de bon goût. Oui, nous continuons à blâmer ces détestables feuilles à sensation qui spéculent sur le crime et l'immoralité, et si des spectacles d'un genre plus que douteux venaient à être présentés chez nous, nous serions les premiers à souhaiter leur interdiction. Mais il est parfaitement possible de présenter au public de chez nous, sans verser dans ces excès, certaines attractions et certaines distractions qui délassent simplement, tout en gardant de la tenue et un caractère artistique. Et l'on verra bien croire que ce n'est ni Mistinguett, ni Joséphine Baker — puis-que c'est d'elles qu'il s'agit ! — qui feront jamais courir le plus grand péril à nos jeunes gens !

NEMO.

Arrestation

La police cantonale a procédé hier à l'arrestation d'un représentant de commerce de notre ville qui est accusé d'avoir soustrait 160 francs à une sommelière.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en neuvième page.

Madame Yvonne Schneider-Rossinelli et sa fille Christiane à Auvier ;

Madame veuve E. Schneider-Chautems, à Sierre, ses enfants et petits-enfants, à Sierre et à Genève ;

Monsieur et Madame Henri Rossinelli, leurs enfants et petits-enfants, à Auvier, à Grandchamp, à Pesex et à Saint-Gall ;

ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont le profond chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et parent.

Monsieur
Maurice SCHNEIDER

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, aujourd'hui 22 mars, dans sa 43ème année après une longue maladie supportée avec résignation.

Auvier, le 22 mars 1950.

Décharge-toi de ton fardeau sur l'Eternel et Il te soutiendra.
Ps. LVI, 23.

Le jour et l'heure de l'ensevelissement seront indiqués ultérieurement. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Antoine Sandoz, ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Bertha SANDOZ
née DUBOIS

leur chère maman, grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 81ème année.

Boudrevilliers, le 22 mars 1950.

Plus de luttés, plus de travaux, la grande tâche est terminée ; voici le soir de la journée, le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 24 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Venez à moi vous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 24 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société fédérale de gymnastique, sous-section féminine de Pesex, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles BOREL

père de Mlle Monique Borel, membre de la société, survenu le 21 mars.

L'Amicale des contemporains de 1900 de Pesex a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de son collègue

Monsieur Charles BOREL

L'ensevelissement, auquel les membres sont invités à assister, aura lieu vendredi 24 mars, à 13 heures.

Le comité.

Seyon 19a Neuchâtel

POMPES FUNÈRES E. EVARD

INCINERATION

Concessionnaire de la Société de Crémation

TEL : 5.36.04

Madame et Monsieur Tell Ducommun-Rüedi, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Joseph Rüedi, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Edmond Rüedi-Gawwyler, leurs enfants et petits-enfants ; Washington D. C., U.S.A. ; Monsieur et Madame Walther Rüedi-Parrenoud, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Léon Jaquet-Rüedi, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Armand Rüedi-Signorelli, leurs enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de feu Roman Rüedi, ainsi que les familles Krügel, Rüedi, Bueche, Portmann, Dahinden, Presset et alliées ;

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Elise RÜEDI
née KRÜGEL

que Dieu a reprise à Lui le 22 mars 1950 à 2 h. 45, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 93ème année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Noiraigue, le 22 mars 1950.

L'Eternel a donné et l'Eternel a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni.
Job I, 21.

Repose en paix, chère et bonne maman. Tu fus pour nous un modèle admirable d'humilité, de travail et d'amour. Résignée et courageuse dans les tribulations, comme dans les souffrances, tu as conquis la couronne de l'immortalité. Nous te gardons nos respectueuses pensées.

Messe de Requiem à la chapelle de Noiraigue le 24 mars à 9 h.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Noiraigue, vendredi 24 mars, à 14 heures.

R. I. P.

Au revoir, Claude chéri. Tes souffrances sont finies ; tu pars pour un monde meilleur en priant pour notre bonheur. Tu es au ciel et dans nos cœurs.

Les parents, frères, sœur, ami et connaissances, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Claude TELLENBACH

que Dieu a repris à Lui, mercredi 22 mars, dans sa 22ème année, après une longue et cruelle maladie supportée courageusement et vaillamment.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, vendredi 24 mars, à 13 h. Culte pour la famille à 12 h. 30 à la chapelle des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mademoiselle Rose Galland, à Ebernez, Lausanne ;

Madame et Monsieur Jean Mirki-Galland, leurs enfants et petits-enfants, à Boudry et à la Chaux-de-Fonds ;

Madame veuve Jules Galland, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Lucerne ;

ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur
Charles-Henri GALLAND

leur regretté frère, beau-frère, oncle et parent, décédé mercredi 22 mars. Neuchâtel, le 22 mars 1950.

Repose en paix.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 24 mars, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital Pourtales.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et à toujours.
Ps. CXXI, 8.

Madame Charles Borel-Favrod et ses enfants ;

Monsieur Charles Borel ;

Mademoiselle Marcelle Borel ;

Mademoiselle Anne-Marie Borel ;

Mademoiselle Monique Borel ;

Monsieur Jules Favrod et ses enfants, à Burrier (Vaud) ;

Madame veuve Charles Borel et ses enfants, à Genève ;

Madame et Monsieur A. Etienne-Borel et leurs enfants, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin et parent.

Monsieur
Charles BOREL

Représentant

que Dieu a repris à Lui subitement, mardi 21 mars, à l'âge de 50 ans.

Peseux, le 21 mars 1950.
(Grand-Rue 20)

Venez à moi vous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 24 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Naissances

Monsieur et Madame Albert HEUBL, professeur, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Ariane
le 22 mars 1950
Maternité Champréveyres 8 Neuchâtel

Monsieur et Madame Georges RENAUD ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Robert-Georges
le 21 mars 1950
Maternité Neuchâtel Rochefort

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Plus de luttés, plus de travaux, la grande tâche est terminée ; voici le soir de la journée, le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 24 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Plus de luttés, plus de travaux, la grande tâche est terminée ; voici le soir de la journée, le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 24 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Plus de luttés, plus de travaux, la grande tâche est terminée ; voici le soir de la journée, le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 24 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Plus de luttés, plus de travaux, la grande tâche est terminée ; voici le soir de la journée, le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement aura lieu à la Chaux-de-Fonds, vendredi 24 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.